

# Conjoncture

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS



L'INVITÉ DE CONJONCTURE  
ERIC BAULARD

## Transport et logistique

Un secteur-clé  
à structurer  
pour gagner en  
compétitivité



Mohammed Nabil  
Benabdallah, invité du  
Forum Adhérents



Première édition  
réussie de Planète  
Entreprise



Pavillon France au  
SIAM



L'actualité vue par le  
Service économique de  
l'Ambassade de France

# DANS UN MONDE QUI CHANGE, L'IMPORT / EXPORT N'EST PLUS UN CASSE-TÊTE



## SOLUTIONS COMMERCE INTERNATIONAL BMCI

PROFITEZ DU RÉSEAU DES 101 TRADE CENTER  
BNP PARIBAS POUR DEVELOPPER VOTRE BUSINESS  
A L'INTERNATIONAL.

[BMCI.MA](http://BMCI.MA)



**BMCI**  
GROUPE BNP PARIBAS

La banque  
d'un monde  
qui change



## Editorial

# Transport et logistique, un secteur-clé à structurer pour gagner en compétitivité

Jean-Marie GROSBOIS  
Président

« Appuyer les ambitions du Maroc »

Avril aura été un mois particulièrement riche en événements avec, en particulier, la première édition de PLANÈTE ENTREPRISE, regroupant cette année les Business Forums DEVCOM, SOLUTIONS RH et DIGITAL IT DAYS, qui a connu une affluence record : 4 000 visiteurs professionnels en 2 jours. Nous remercions chaleureusement tous nos partenaires et nos experts d'avoir plus que largement contribué à ce succès. Le véritable enjeu de cette manifestation, désormais incontournable, est de mettre en lumière toutes les solutions qui peuvent améliorer la compétitivité des entreprises marocaines. Un enjeu que l'on retrouve également au cœur de la thématique de notre « Zoom » de ce mois.

Clé de voûte des échanges commerciaux nationaux et internationaux, le secteur du transport et de la logistique a pris en effet une nouvelle dimension face aux ambitions du Maroc de devenir, notamment, le hub de référence vers l'Afrique. Ces dernières années, afin d'appuyer ses grandes stratégies de développement, le Royaume a ainsi engagé de lourds investissements pour mettre à niveau ses infrastructures. Avec les projets phares actuels tels que la LGV, les ports de Nador, Dakhla et de Kénitra, ou encore l'extension des autoroutes, le pays a considérablement renforcé le maillage de ses différents réseaux. Parallèlement, certains secteurs comme le transport routier de marchandises sont toujours en proie à l'informel et à des coûts d'exploitation trop élevés, ce qui handicape la compétitivité des acteurs économiques et, par conséquent, celle du Maroc à l'international.

À l'aube du prochain sommet international sur le climat, les entreprises qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable se distingueront par des avantages concurrentiels certains. Le 28 avril dernier, le comité de pilotage de la COP22 a dévoilé sa feuille de route. Comme nous l'avons déjà annoncé, la CFCIM compte y prendre part activement et met en place dès à présent un programme spécial de rencontres portant sur les thématiques en lien avec le climat et le développement durable. En écho à cette programmation, Conjoncture reçoit ce mois-ci comme invité Monsieur Éric BAULARD, Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) au Maroc, un acteur particulièrement engagé dans le développement des énergies renouvelables.

Enfin, nous avons été particulièrement attristés d'apprendre la disparition de Monsieur Yves de LANGRE, ancien Président du Comité de Rédaction de Conjoncture. Je me joins à toute l'équipe de la CFCIM pour présenter mes plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



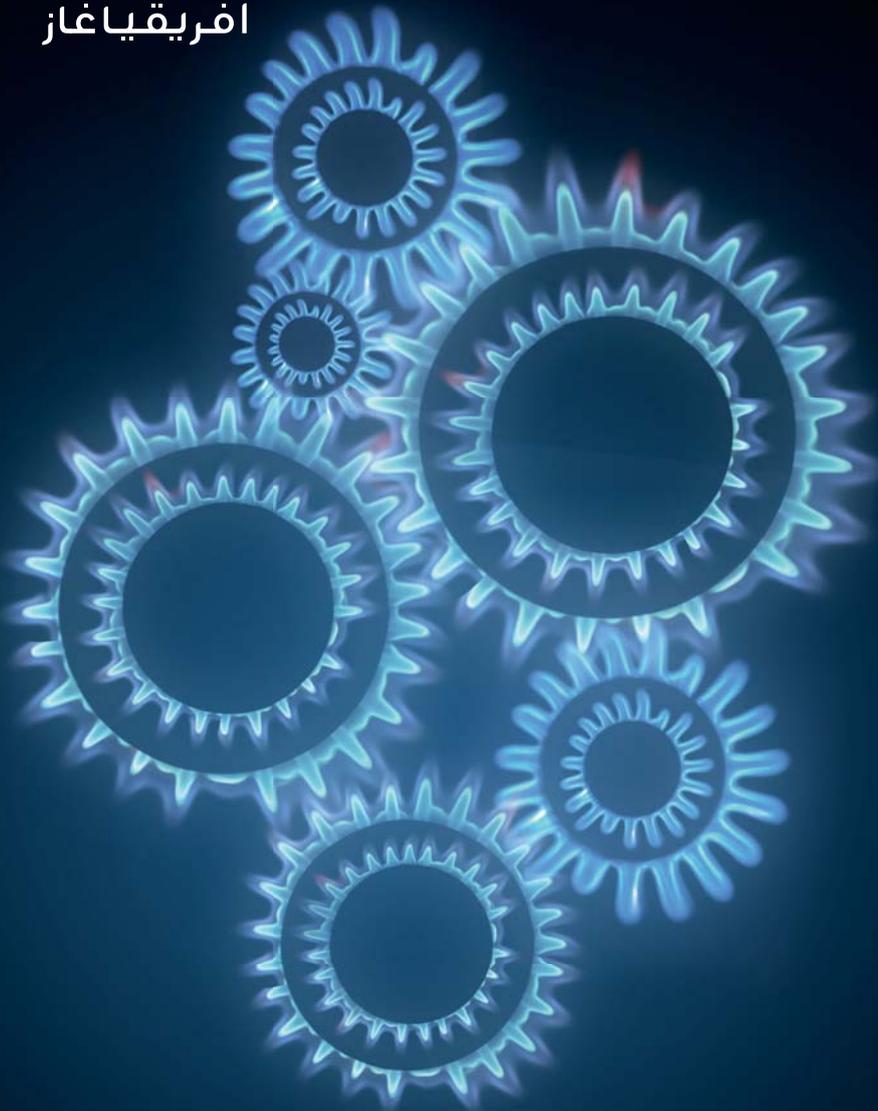
Conjoncture est édité par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc ► 15, avenue Mers Sultan - 20 130 Casablanca. Tél. LG : 05 22 20 90 90. Fax : 05 22 20 01 30. E-mail : [conjoncture@cfcim.org](mailto:conjoncture@cfcim.org). Site Web : [www.cfcim.org](http://www.cfcim.org) ► **Directeur de la publication** Jean-Marie Grosbois ► **Rédacteur en chef** Philippe Confais ► **Président du Comité de rédaction** Serge Mak

► **Secrétaire de rédaction-journaliste** Nadia Kabbaj ► **Relecture et correction** Esther Boulanger ► **Directrice Communication** Wadad Sebti ► **Ont collaboré à ce numéro** Marie-Cécile Tardieu, Laurence Jacquot, Société de Bourse M.S.IN, Rachid Hallaouy, Néna Lardy, André Robelin, Khalid Lahbabi, les administrateurs et collaborateurs de la CFCIM ► **Agence de presse** AFP ► **Crédits photos** CFCIM, Fotolia, Ambassade de France, DR ► **Conception graphique** Sophie Goldryng ► **Mise en page** Mohamed Afandi ► **Impression** Direct Print (Procédé CTP) ► ISSN : 28 510 164 ► Numéro tiré à 13 500 exemplaires.



**PUBLICITÉS** **Mariam Bakkali** Tél. : 05 22 93 11 95 - 05 22 93 81 28 GSM : 06 61 71 10 80 [mariam.bakkali@menara.ma](mailto:mariam.bakkali@menara.ma)  
**Anne-Marie Jacquin** Tél. : 05 22 30 35 17 GSM : 06 61 45 11 04 [jacquin\\_annemarie@yahoo.fr](mailto:jacquin_annemarie@yahoo.fr)  
**Nadia Kaïs** Tél. : 05 22 23 66 61 GSM : 06 69 61 69 01 [kais.communication@gmail.com](mailto:kais.communication@gmail.com)





## L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE NOUVELLE SOURCE D'ÉNERGIE À MOINDRE COÛT

Afriquia Gaz est un acteur capital dans le secteur énergétique du Maroc, encourage et accompagne activement ses clients dans l'adoption de l'efficacité énergétique comme vecteur de développement. Afriquia gaz, participe fortement à la pérennité des activités de ses partenaires et à la préservation de l'environnement pour les générations futures.

Service Clients : [afriquiagaz@akwagroup.com](mailto:afriquiagaz@akwagroup.com)  
0801 003 003

**RÉSEAU AFRIQUIAGAZ**  
شبكة افريقيغاز



**AKWA**  
GROUP

# Sommaire

## ActusCFCIM

- 6 Les étudiants de l'EFA démarrent leur stage de fin d'études
- 14 Première édition réussie de Planète Entreprise
- 20 Pavillon France sur le SIAM à Meknès
- 24 Mohammed Nabil Benabdallah, invité du Forum Adhérents de la CFCIM

## EchosMaroc

- 28 L'invité de Conjoncture : Eric BAULARD, Directeur de l'Agence Française de Développement au Maroc
- 34 Service économique de l'Ambassade de France
- 36 Indicateurs économiques et financiers

## Cap sur la COP22

- 28 Déjeuner networking autour de l'efficacité énergétique
- 32 Le Maroc dévoile sa feuille de route pour la COP22



## ZOOM

### Transport et logistique Un secteur-clé à structurer pour gagner en compétitivité

- 40 La logistique, l'autre défi de la compétitivité nationale
- 43 Interview d'Abdelkader Ait Belkacem, Gérant associé de NSA Morocco Trans, société de transport national de marchandises
- 44 Maroc : un hub logistique africain en devenir
- 46 Interview de Mohamed Karaouane, Directeur du GIAC Translog, groupement interprofessionnel d'aide au secteur transport et logistique
- 48 600 milliards de dirhams investis



## Regardsd'experts

- 52 **Médiation** Les critères de choix du médiateur
- 54 **Juridique** La liquidation d'entreprise, c'est quoi au juste ?

## On en parle aussi...

- 58 **Le Billet d'humeur de Serge Mak**
- 58 **L'association du mois : L'Association AMAL Marocaine des Handicapés**



## Les étudiants de l'EFA démarrent leur stage de fin d'études

**E**n avril, les étudiants de l'École Française des Affaires (EFA) ont démarré leur stage de fin d'études, pour une période de 11 semaines. Pour de nombreux étudiants de l'EFA, le stage de fin d'études est souvent un stage de pré-embauche.

Cette étape cruciale du cursus pédagogique permet à l'étudiant d'affiner son projet professionnel et de développer ses compétences pour être rapidement opérationnel en entreprise.

Au cours de ce stage, effectué sous la double supervision de l'École et de l'entreprise d'accueil, les étudiants se voient assigner des objectifs concrets. Ils doivent en effet analyser et résoudre une problématique (en rapport avec le management, le commercial, le marketing, etc.) et proposer un plan d'action efficace et pertinent. En charge d'une mission précise, l'étudiant est placé en conditions réelles de travail et peut ainsi

mieux comprendre les enjeux de la gestion d'entreprise. Les étudiants du groupe en alternance vivent, quant à eux, leur expérience en entreprise depuis le 4 janvier et les étudiants de première année ont démarré leur stage le 30 mai pour une période de 7 semaines.

### Entreprises d'accueil



## L'EFA participe au Forum International de l'Étudiant

**L**e Forum International de l'Étudiant a toujours constitué la vitrine par excellence des études post-bac. Cette année, les étudiants de première année ont participé activement à l'événement qui s'est déroulé du 21 au 24 avril 2016 à la Foire Internationale de Casablanca. Leur mission : représenter leur école pendant les quatre jours de la rencontre en assurant notamment l'accueil et l'animation sur le stand de l'EFA. Cette expérience s'inscrivait en outre dans le cadre de leur cursus comme un projet professionnel comptabilisé dans le module « Négociation commerciale ».



# CEFOR Entreprises - Programme des séminaires de formation du 15 mai au 15 juin 2016

## Concevoir et déployer le plan de communication

**Durée : 2 jours**

**Date : 17-18 mai 2016**

**Objectifs :** disposer d'une méthodologie pour évaluer les besoins de communication et établir un diagnostic, élaborer un plan de communication cohérent avec la culture et la stratégie de l'entreprise, construire un tableau de bord, etc.

## Lire vite et retenir l'essentiel Best-seller

**Durée : 2 jours**

**Date : 18-19 mai 2016**

**Objectifs :** accélérer sa vitesse de lecture, accroître sa concentration, maîtriser et retrouver facilement l'information, etc.

## Mobiliser ses énergies pour être serein et efficace au quotidien

**Durée : 2 jours**

**Date : 20-21 mai 2016**

**Objectifs :** mettre en œuvre sa discipline quotidienne pour développer tranquillité, enracinement et tonus, Pratiquer les fondements d'une hygiène et d'un art de vivre respectueux de soi et des autres, etc.

## Les relations sociales au quotidien pour managers

**Durée : 2 jours**

**Date : 24-25 mai 2016**

**Objectifs :** prendre conscience du rôle du manager dans les relations sociales, mieux connaître les représentants du personnel et les syndicats, acquérir les connaissances juridiques indispensables et les moyens permettant de jouer pleinement son rôle dans les relations sociales, etc.

## Intégrer, animer et piloter le risk management dans les processus organisationnels

**Durée : 2 jours**

**Date : 25-26 mai 2016**

**Objectifs :** maîtriser l'approche d'intégration du risk management dans les processus organisationnels, optimiser l'intégration entre le management de la qualité, le management des risques et l'audit interne.

## Finance pour non-financiers

**Durée : 2 jours**

**Date : 7-8 juin 2016**

**Objectifs :** comprendre la logique de construction du compte de résultat et du bilan et les mécanismes financiers de l'entreprise, se familiariser avec les indicateurs de performance économique, évaluer la santé financière d'une entreprise, etc.

## Perfectionnement pratique des membres du CHSCT

**Durée : 2 jours**

**Date : 9-10 juin 2016**

**Objectifs :** maîtriser les différents outils à la disposition du CHSCT, communiquer efficacement lors de réunions, etc.

## Vente et négociation pour cadres non commerciaux

**Durée : 2 jours**

**Date : 14-15 juin 2016**

**Objectifs :** s'approprier les principes de la vente et de la négociation, adopter un comportement commercial dans ses contacts clients, défendre les intérêts de son entreprise, même dans les situations difficiles, etc.

► Pour toute information ou inscription, votre contact : Rédouane ALLAM, Formation et Partenariats Email : [rallam@cfcim.org](mailto:rallam@cfcim.org) ou [cefor@cfcim.org](mailto:cefor@cfcim.org)  
Tél. : 05 22 35 02 12 - Gsm : 06 67 03 03 25 - Fax : 05 22 34 03 27

## Le CEFOR Entreprises vous accompagne dans vos projets d'ingénierie de formation

Le développement des entreprises dans un contexte concurrentiel et en perpétuelle évolution exige un ajustement constant des compétences individuelles et collectives. Le CEFOR Entreprises vous apporte son appui et son savoir-faire pour mettre en place un dispositif de formation efficace et optimiser vos investissements en formation. Nous crions avec vous des parcours de formation adaptés à vos besoins à travers les différents volets de notre mission (qui peuvent se décliner séparément) : identification de vos besoins en lien avec votre stratégie, élaboration de parcours de formation sur mesure, conception de séminaires et d'outils pédagogiques, création d'outils d'évaluation des résultats et suivi des actions.

Nous vous proposons également de former vos formateurs internes pour qu'ils assurent la qualité et l'homogénéité des formations dispensées à l'ensemble des salariés.



[www.cfcim.org](http://www.cfcim.org)



## Rejoignez une communauté d'affaires de près de 4 000 entreprises



## Le factoring, une alternative pour les entreprises

Le factoring présente de réels avantages pour les entreprises en manque de liquidités. Tel était le sujet du petit-déjeuner d'information animé par Maroc Factoring, le 30 mars dernier, au siège de la CFCIM.



**3 questions à Nezha Azzouzi,**  
Directrice Commerciale et Développement, Membre du Directoire de Maroc Factoring

### Que pensez-vous de la problématique des délais de paiement au Maroc ?

La loi adoptée concernant les délais de paiement n'est pas respectée à ce jour et donc, le problème persiste toujours, d'où le recours aux solutions de mobilisation des créances et d'externalisation de la gestion du poste client auprès des banques et des sociétés de factoring. Pour moi, tant que la loi n'est pas respectée par tous les donneurs d'ordres, publics et privés, la problématique demeurera la même. Par ailleurs, certains points doivent encore être clarifiés dans la loi, notamment concernant la date à laquelle le délai de paiement commence à courir.

### Ce produit est-il accessible à toutes les catégories d'entreprises ?

La solution de factoring est destinée aussi bien aux petites, moyennes ou grandes entreprises. Elle s'adresse à toute société structurée, ayant au moins un an d'existence, qui édite ses bilans et qui travaille avec d'autres entreprises. Par ailleurs, les entreprises débitrices de l'entreprise adhérente doivent être éligibles à l'assurance crédit. C'est-à-dire que l'entreprise adhérente doit travailler avec ses acheteurs en précisant les délais de paiement.

### En quoi le factoring se distingue-t-il des autres modes de financement ?

Le factoring reste une solution plus souple qui peut être utilisée en complément des autres crédits accordés par les banques. Les entreprises peuvent également y avoir recours dans le cas où les crédits bancaires leur sont refusés, car elles ne présentent pas des garanties suffisantes. En outre, la solution de factoring inclut, en plus du financement, un ensemble de services, tels que le recouvrement, permettant d'encaisser les créances dans les meilleurs délais, la gestion du portefeuille client et la garantie en cas d'insolvabilité du débiteur. Ces services peuvent être mis en place de manière optionnelle, en fonction des besoins de l'entreprise. \*

## Le Programme Elite lancé au Maroc

Pour le lancement du programme Elite au Maroc, la Bourse de Casablanca est venue animer un petit-déjeuner d'information, le 13 avril dernier, au siège de la CFCIM.



### Éclairage de Badr Benyoussef, Directeur du Développement de la Bourse de Casablanca

#### Les entreprises marocaines n'ont pas encore l'habitude de recourir au marché des capitaux pour se financer. Comment faire évoluer les mentalités ?

Il existe un véritable décalage entre le marché financier et son utilisation par les entreprises. Nous devons leur démontrer l'intérêt qu'elles ont à financer leur développement via le marché financier, en complément des autres moyens, et de les préparer, petit à petit. C'est l'esprit du programme Elite, dont l'objectif est de former les entreprises,

de les accompagner et de les faire évoluer dans un club où elles pourront trouver d'autres entreprises ayant cette même volonté de croître. Au sein de la communauté Elite, ces sociétés pourront également trouver des partenaires pour les soutenir dans leur transformation, ainsi que des investisseurs pour répondre à leurs besoins de financement. Il s'agit en effet d'un programme international, principalement européen, qui réunit un écosystème de plus de 350 entreprises, plus de 150 partenaires et une centaine d'investisseurs.





## VOTRE PARTENAIRE EN TRANSPORT ET LOGISTIQUE

### Casablanca Ain Sebaâ

- Plate-forme logistique sous douane de 19 000 m<sup>2</sup>
- Magasins sous douane import de 4 000 m<sup>2</sup> et export de 1 000 m<sup>2</sup>
- Aire de dédouanement de 9 000 m<sup>2</sup> pour camion complet et lot sur remorque
- Magasin de stockage hors douane de 2 500 m<sup>2</sup>
- Prestation logistique : Tri, préparation de commandes, palettisation...
- Solutions de dédouanement sur la plate-forme via notre filiale Spedimex
- Mise à disposition de cellules personnalisées pour le contrôle qualité

### Casablanca Sapino-Nouaceur

- Plate-forme logistique de 13 000 m<sup>2</sup>
- 8 200 m<sup>2</sup> d'espace de stockage
- 12 000 emplacements palettes
- Gestion des picking, palettes complète, zone de masse, kitting, co-packing

### Tanger Gzenaya

- Plate-forme logistique sous douane de 10 000 m<sup>2</sup>
- Magasins sous douane import et export de 2 000 m<sup>2</sup>
- Magasin de stockage hors douane de 1 000 m<sup>2</sup>
- Aire de dédouanement de 3 000 m<sup>2</sup> pour camion complet
- Solutions de dédouanement sur plate-forme via notre filiale Spedimex

### Tanger-Med

- Bureau de liaison sur Tanger-Med
- Contrôle débarquement-embarquement



Grâce à notre expérience sur le Maroc et nos structures locales, nous maîtrisons vos flux et combinons : Rapidité, sécurité et contrôle.

[www.mumnet.com](http://www.mumnet.com)

#### Agence Casablanca

1, rue Ghiriane - 20580 - Casablanca

+212 522 673 738 +212 522 351 538

@mmmaroc@mumnet.com

#### Agence Nouaceur

Z.I. de Sapino - 27000 - Nouaceur

+212 522 426 150 +212 522 426 151

@mmmaroc@mumnet.com

#### Agence Tanger TFZ Gzenaya

Zone logistique Tanger Free Zone Ilot 11 Gate 2  
Route plage Sidi Kacem - 90001 - Tanger - Gzenaya

+212 539 393 394 +212 539 400 973

@mmtanger@mumnet.com

## Loi de Finances 2016 : que faut-il retenir ?

Le 6 avril dernier, la CFCIM a organisé une réunion d'information portant sur les principales dispositions fiscales de la Loi de Finances 2016. Tour d'horizon.



### 3 questions à Abdelmejid Faiz, Expert-Comptable, Associé du cabinet ERNST & YOUNG

#### Que doivent retenir les entreprises de la dernière mouture de la Loi de Finances 2016 ?

Tout d'abord, en matière d'Impôt sur les Sociétés (IS), on peut lister deux mesures importantes. Désormais, plusieurs taux proportionnels ont été institués, applicables en fonction du niveau du bénéfice fiscal (au lieu du taux proportionnel unique de 30 % applicable auparavant). Ainsi, à compter des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2016, les sociétés soumises à l'IS doivent le calculer en appliquant un taux proportionnel variant entre 10 et 31 %, selon le niveau de bénéfice net. Bien entendu, le secteur financier demeure toujours soumis au taux de 37 %, en plus des taux spécifiques applicables à l'export, aux zones franches et à certains secteurs ou entités sous régime particulier tels que Casablanca Finance City (CFC).

Toujours en ce qui concerne l'IS, à compter des exercices ouverts à partir de janvier 2016, l'imputation de la cotisation minimale ou l'excédent de cette dernière sur l'IS seront supprimés. À ce titre, je rappelle que la cotisation minimale était auparavant imputable sur l'IS des exercices suivants dans la limite de trois exercices.

#### Quelles sont les autres mesures phares ?

En matière de TVA, on peut recenser trois changements majeurs qui touchent les entreprises. Le plus intéressant pour l'ensemble des opérateurs (à l'exclusion des entreprises publiques) est sans aucun doute la généralisation du droit au remboursement de la TVA grevant les biens d'investissements. En effet, à compter du 1er janvier 2016, les entreprises exerçant des activités soumises à la TVA, avec droit à déduction, ont la possibilité de demander en remboursement la TVA grevant leurs biens d'investissements. Seul le mobilier et matériel de bureau est exclu du droit au remboursement. Il est important de souligner que ce nouveau dispositif de remboursement est régi par des modalités spécifiques, à savoir :

- la demande doit être effectuée dans le mois qui suit le trimestre qui fait ressortir le crédit de TVA. Au-delà du mois, la TVA est forclose et ne peut plus être demandée en rem-

boursement même si elle demeure imputable ;

- la liquidation du crédit par l'administration devrait être effectuée dans les 30 jours à compter de la date du dépôt.

La seconde mesure innovante est l'institution du droit de récupération d'une TVA non apparente en ce qui concerne le secteur agroalimentaire. Cette mesure a essentiellement pour objectif d'encourager la valorisation des produits agricoles non transformés en réduisant l'impact de la TVA à la sortie, dans la mesure où l'intrant principal, qui est le produit agricole d'origine local, n'est pas soumis à la TVA. À noter que seuls les légumineuses, fruits et légumes sont concernés par ce nouveau dispositif.

La Loi de Finances 2016 a, en outre, généralisé la télédéclaration et le télépaiement. Ainsi, à partir du 1er janvier 2017, tous les contribuables, quel que soit leur chiffre d'affaires, auront à déclarer et acquitter leurs impôts par voie électronique, à l'exception des entreprises soumises à l'impôt sur le revenu, selon le régime du bénéfice forfaitaire.

#### Qu'en est-il des procédures et sanctions ?

En matière de prescription, la Loi de Finances 2016 a relevé le délai de prescription qui passe ainsi de 4 à 10 ans pour les contribuables défaillants. Cette nouvelle mesure permet l'émission des droits dus, ainsi que de la pénalité de retard et des majorations y afférentes, sommes dont sont redevables les contribuables n'ayant pas déposé leur déclaration.

S'agissant des sanctions, la Loi de Finances 2016 a révisé le dispositif à travers, à la fois, des allègements et des aggravations des sanctions. Par exemple, si le contribuable dépose ses déclarations, actes ou conventions dans un délai ne dépassant pas 30 jours de retard, les pénalités pour défaut de déclaration et pour défaut de paiement sont ramenées à 5 % (pour chacune de ces défaillances, les pénalités s'élevaient jusqu'alors respectivement à 15 % et 10 %).

Inversement, en cas de rectification de la base imposable, lorsque les défaillants sont des collecteurs d'impôt - en l'occurrence les contribuables soumis à la taxe sur la valeur ajoutée et à des obligations de retenue à la source -, la pénalité pour défaut de déclaration est portée à 30 % au lieu de 15 %, précédemment.

Enfin, en matière de procédure, on peut notamment citer la modification de la procédure de recours devant les commissions fiscales. Les domaines de compétence des commissions ont été limités pour instituer un seul niveau de recours auprès de chaque commission (soit la Commission Locale de Taxation, soit la Commission Nationale de Recours Fiscal). \*

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj

# Les solutions de Proparco, filiale de l'AFD dédiée au financement du secteur privé

Présenter les solutions de financement et projets de Proparco au Maroc et en Afrique, tel était l'objet du petit-déjeuner d'information, co-animé le 12 avril dernier, par Olivier Luc, Responsable du Bureau Afrique du Nord de Proparco.



## 3 questions à Olivier Luc, Responsable du Bureau Afrique du Nord de Proparco

### Quelle est la stratégie de Proparco en Afrique ?

Proparco est une institution financière de développement qui octroie environ 1,1 milliard d'euros de nouveaux financements par an. Basé à Casablanca, notre bureau régional couvre l'Afrique du Nord. Aujourd'hui, notre stratégie sur l'Afrique vise à maintenir plus de la moitié de ces interventions sur le continent avec, en particulier, le soutien à la croissance des économies locales. Nous intervenons notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la santé, de l'éducation, ainsi que dans les domaines touchant à l'ensemble des biens de consommation courante et aux services essentiels tels que l'eau, l'électricité ou les télécommunications. Notre périmètre d'action est donc très vaste. Notre objectif est de parvenir à une croissance qui soit, d'une part, inclusive et, d'autre part, durable.

### Quels sont vos projets phares au Maroc ?

Au Maroc, notre action devrait se concentrer, dans les prochains mois, sur trois types d'interventions principaux. En premier lieu, les financements en euros proposés aux banques ou à certains

acteurs exportateurs, en particulier ceux implantés dans les zones franches ou dans les écosystèmes industriels. Le second volet concerne le microcrédit que Proparco soutient fortement depuis plusieurs années. Cette activité représente en effet près de 20 % de nos interventions. Enfin, Proparco accompagne un certain nombre de groupes industriels pour leur développement en Afrique subsaharienne, avec notamment des interventions en produits de haut de bilan.

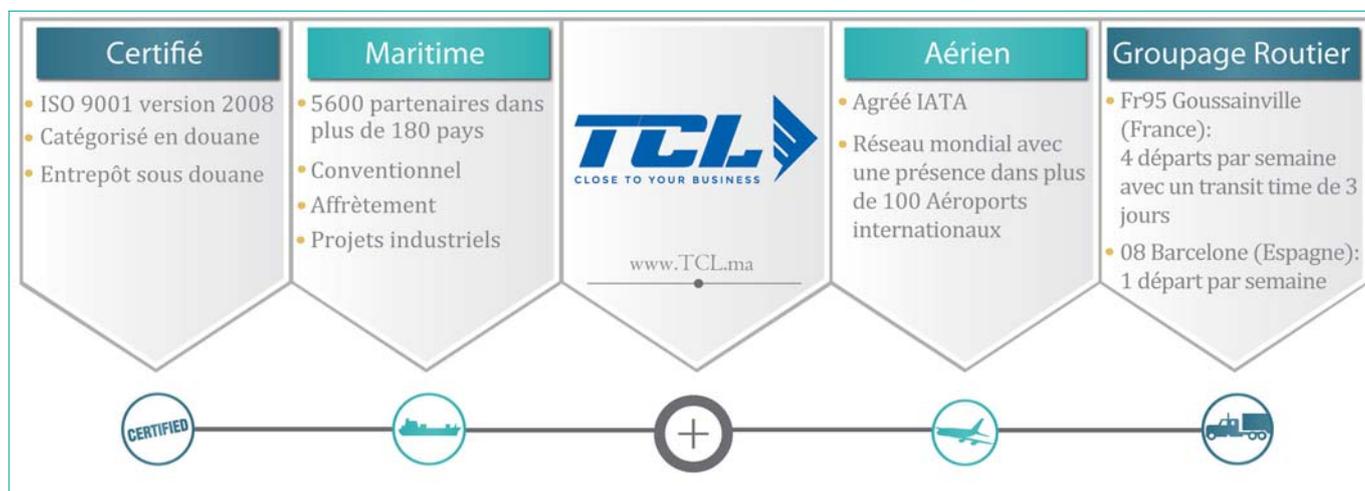
La stratégie de Proparco qui vise à augmenter jusqu'à 30 % la part de ses investissements hauts de bilan, me paraît bien adaptée à notre action dans la zone où les banques commerciales restent actives et contribuent au financement de l'économie, mais où le besoin de renforcement en fonds propres peut requérir des interventions complémentaires. Proparco est désireuse de s'engager davantage sur ces opérations.

### Quelles actions menez-vous dans le cadre de la COP22 ?

S'agissant de la COP22, l'essentiel des interventions sera mené par l'AFD, notre maison mère, en collaboration avec les autorités marocaines, en particulier à travers un certain nombre de conférences, d'expositions, de groupes de réflexion, etc.

En Égypte, notre bureau développe, par ailleurs, une activité très importante dans le financement des énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque. Proparco travaille ainsi à la mise en place de financements de près de 150 millions de dollars sur son bilan et de près de 300 millions d'euros en syndication auprès de nos partenaires, notamment européens. \*

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj



## Bien réfléchir avant de choisir la forme juridique de sa société

Le 15 avril dernier, la CFCIM a organisé un petit-déjeuner d'information sur le thème « SA, SARL, SAS, SNC... : comment choisir la forme sociale la mieux adaptée à son projet ? ».

La forme juridique d'une société a un impact direct sur sa gouvernance, son organisation, son financement, ses investissements, sa fiscalité... et, par conséquent, sur ses performances et sa viabilité. Les associés doivent ainsi prendre le temps de la réflexion, car, outre le dimensionnement de l'entreprise, de nombreux critères entrent en ligne de compte, notamment le type d'activité. Mohamed Aarab préconise, dans le cadre de l'élaboration du business plan, de finaliser au préalable les aspects financiers avant d'examiner quelle sera la forme sociale qui sera la plus adaptée. Selon Sylvain Alassaire, bien choisir la forme juridique de sa société permet de mieux protéger et structurer son investisse-



ment de départ, mais aussi de favoriser son développement à venir grâce à l'« effet de levier juridique ». En effet, certaines formes juridiques (SA, SCA, etc.) facilitent l'entrée de nouveaux investisseurs et permettent à l'entreprise de trouver de nouvelles sources de financement, notamment à travers les marchés de capitaux. Par ailleurs, certaines formes juridiques sont plus évolutives que d'autres. Ainsi, il est donc toujours

possible de transformer sa société après sa création, mais cela peut déstabiliser sa gouvernance en modifiant les pouvoirs des associés et dirigeants, sans oublier les frais juridiques et administratifs inhérents à la transformation.

Enfin, certaines formes juridiques vont également faciliter la transmission de l'entreprise en évitant son démantèlement.\*

## La bonne méthode pour recouvrer ses créances

Aujourd'hui, les impayés sont monnaie courante. Voici quelques règles simples pour optimiser son recouvrement, présentées à l'occasion d'un petit-déjeuner d'information, le 27 avril 2016 à la CFCIM.



### 3 questions à Maître Nawal Ghaoui, Avocat agréé près la Cour de Cassation

#### Comment prévenir les situations d'impayés ?

Premièrement, il ne faut pas attendre que l'impayé tombe, mais réfléchir en amont, dans la stratégie commerciale de l'entreprise, au choix des clients, au formalisme des ventes et à la garantie de l'encours des factures. Donc, il faut agir bien en amont pour mettre en place un dispositif favorable au recouvrement des créances une fois qu'elles deviennent impayées.

#### Comment gérer son recouvrement amiable ?

Le recouvrement amiable peut être géré en interne par les ressources de l'entreprise. Je déconseille cependant que ce soit l'agent commercial ou l'interlocuteur habituel du client qui s'en charge. Il en effet préférable de changer d'interlocuteur

pour montrer que l'on passe à une autre phase et qu'il y a une pression supplémentaire. L'objectif est de tenter d'obtenir soit l'encaissement, soit un engagement avec échelonnement, ou encore recueillir sur place des informations sur l'entreprise, sa situation financière, si elles sont accessibles. Le recouvrement amiable peut être aussi effectué par voie externe, par une société de recouvrement ou un cabinet d'avocat.

#### Et en dernier ressort ?

L'action judiciaire doit être intentée assez rapidement, d'abord en raison du délai de prescription des créances (qui peut être assez court dans certains domaines), ensuite parce que le débiteur peut utiliser l'argent pour payer d'autres créanciers. L'action judiciaire sera plus ou moins courte, plus ou moins aisée en fonction des documents commerciaux mis en place pour matérialiser et garantir la vente : effets, factures, bon de commande et bons de livraison cachetés, etc. Si la créance est irrécouvrable, l'action judiciaire reste néanmoins nécessaire puisque le fisc exige, pour pouvoir provisionner la créance, d'aller intenter une action judiciaire dans les 12 mois suivant le bilan où la créance a été provisionnée.\*



## UN ACTEUR DYNAMIQUE ET ENGAGÉ

Après une modernisation et une mise à niveau réussies de la filière sucrière, COSUMAR, acteur responsable, s'engage dans une nouvelle étape porteuse d'avenir pour l'ensemble de son écosystème. Le Groupe se développe à l'export et vise à devenir un acteur régional.

Les ambitions de COSUMAR sont portées par son patrimoine historique riche de plus de 85 ans d'expériences et par l'expertise de son capital humain, appuyées par la solidité de ses actionnaires marocains et internationaux.

COSUMAR, agrégateur de la filière sucrière marocaine, renforce son soutien à ses 80 000 partenaires agriculteurs producteurs de betterave et de canne à sucre et continue à oeuvrer pour plus d'excellence de son amont agricole et son outil industriel.

Aujourd'hui, encore plus, COSUMAR, acteur responsable et engagé, est déterminé à créer plus de valeurs à partager avec l'ensemble de ses partenaires et à servir à tous ses clients consommateurs de sucre des produits de qualité, innovants et ancrés dans la tradition.

## Affluence record au Business Forum Planète Entreprise



Planète Entreprise

MANAGEMENT • OPTIMISATION • PERFORMANCE

Le succès était au rendez-vous pour la première édition de PLANÈTE ENTREPRISE qui s'est déroulée les 20 et 21 avril dernier au Hyatt Regency de Casablanca. Près de 4 000 professionnels et 120 experts ont participé à cette rencontre organisée par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM). Le Business Forum « nouvelle formule » a abrité plusieurs événements spécialisés en simultané : DEVCOM, SOLUTIONS RH et DIGITAL IT DAYS.

S'appuyant sur une formule qui a fait ses preuves, le Business Forum PLANÈTE ENTREPRISE a réuni sur un même lieu et aux mêmes dates, toutes les expertises et les solutions managériales pour aider les décideurs et chefs d'entreprise à constituer leur « boîte à outils ».

### Un programme riche et interactif

De nombreuses conférences, tables rondes et autres animations ont été planifiées tout au long de l'événement afin de permettre au visiteur de faire son programme sur mesure, selon les thématiques qui l'intéressent. Les sujets ont été choisis de manière à couvrir la plupart des problématiques relatives à la gestion d'entreprise telles que la transformation digitale des entreprises, la communication de crise, l'amélioration de l'employabilité

des salariés, l'optimisation de la performance commerciale ou encore la gestion des litiges par la médiation. Côté expert, ces interventions permettent de mettre en avant un savoir-faire et de dialoguer en direct avec l'assistance. « Souvent, les conférences débouchent sur des rendez-vous B to B sur le salon », indique un expert exposant spécialisé dans les ressources humaines.

L'un des points forts des Business Forums, ce sont ce sont les Speed Demo (exposés « flash » de trois minutes) qui permettent aux experts de présenter des cas clients, des innovations produits ou des bonnes pratiques développées dans le cadre de leur activité. Au total, sur les deux jours, 500 Speed-Demos®, 36 conférences et 16 émissions TV, ont été organisées. Les interventions filmées sont ensuite mises en ligne sur la plate-forme internet dédiée à l'événement.

### De nombreux temps forts

À l'occasion de l'inauguration de la rencontre, la CFCIM a signé trois conventions, respectivement avec l'AGEF (Association Nationale des Gestionnaires et Formateurs de Personnel), le GAM (Groupement des Annonceurs du Maroc) et l'AUSIM (Association des Utilisateurs des Systèmes d'Informations au Maroc), en vue de développer les partenariats actuels et de mettre en place de nouvelles synergies.

Autres temps forts, les remises de 12 trophées, couvrant différentes catégories. Plusieurs jurys de professionnels se sont ainsi concertés pour désigner l'entreprise la plus innovante ou la meilleure Speed Demo.

PLANÈTE ENTREPRISE 2016 s'est clôturée par une « finale », avec la remise de trois prix venant récompenser les performances générales des participants, un pour le DEVCOM, un pour SOLUTIONS RH et, enfin, un pour DIGITAL IT DAYS. \*



Inauguration par Jean-Marie Grosbois, Président de la CFCIM, Mounir Jazouli, Président du GAM, et Monsieur Arnaud de Sury, Consul Général de France à Casablanca.



De gauche à droite : Mohamed Saad, Président de l'AUSIM, Jean-Marie Grosbois, Président de la CFCIM, Abdellah Chenguiti, Président de l'AGEF et Mounir Jazouli, Président du GAM.



Signature de convention entre l'AGEF et la CFCIM



Signature de convention entre l'AUSIM et la CFCIM



De gauche à droite : Zakaria Fahim, Président de Hub Africa, Yousef El Atmani, Secrétaire Général de l'AMCE, Ali Mehrez, Chargé de Mission Maroc Export, et Fahd Mekouar, DG de Itéchia



Séance Inaugurale : Hicham Bennis, Directeur du Pôle Salons et Événementiel de la CFCIM



Hicham Zouanat, Président de la Commission Emploi et Relations Sociales CGEM, Zakaria Rbii, Vice-Président Centrale Danone, Ahmed Assalih, DG Advyteam Maroc



Marc Lionel Gatto, modérateur, Khaoula Kanouni, Chef de Division Partenariats CNSS, Mohamed Saad, et Olivier Dutrey, DSI de RICHBOND



Marc Lionel Gatto, Siham EL Mahtani, DG STAND FOR, Hazib Sbata, DG CASH PLUS



Un silence attentif dans l'assistance



Alexandra Montant de Rekrute.com avec l'une de ses partenaires



Visite du stand OMNIDATA



L'effervescence dans les allées.



Des contacts enrichissants pour les visiteurs et exposants

## Micro-trottoir Partagez avec nous votre expérience sur Planète Entreprise



Planète Entreprise

MANAGEMENT • OPTIMISATION • PERFORMANCE



**Olivier Dutrey,**  
Directeur des Systèmes  
d'Information du Groupe  
Richbond, membre du  
Bureau de l'AUSIM

C'était très intéressant de pouvoir confronter nos idées sur des problématiques d'actualité telles que la transformation numérique, qui commencent à toucher le grand public. La nouvelle formule Planète Entreprise offre un mix de publics très intéressant. Au Maroc, nous avons besoin de débats, nous avons besoin de discuter de cet écosystème qui est en cours de création dans le domaine du numérique et du digital. Cela concerne toutes les fonctions de l'entreprise et, plus généralement, l'environnement des Marocains.



**Najib Belrhazi,**  
Directeur Général  
d'EDICOM S.A.

Pour moi, cette année, Planète Entreprise a été une vraie réussite, que ce soit au niveau de l'organisation des stands, de la richesse des débats sur les plateaux TV, des Speeds Démonstrations ou encore des rencontres. Avoir les quatre salons en même temps nous a permis de faire d'une pierre quatre coups et de nouer le contact avec des partenaires potentiels issus de différents secteurs d'activité. C'est la bonne formule à reconduire, selon moi.



**Hicham Mekouar,**  
Directeur de  
Développement du  
Groupe Le Matin

Le salon s'est bien inscrit dans l'ère du digital, avec notamment le concept des émissions TV. La cartographie de l'offre était bonne et les exposants ont proposé des contenus très intéressants. Il faudrait peut-être mettre en place une thématique centrale et s'assurer que les intervenants soient d'un niveau égal. J'ai une suggestion pour capitaliser sur l'événement. Pourquoi ne pas faire un bilan, émettre des recommandations et donner vie à toutes ces conférences ? Cela pourrait prendre la forme d'un livre blanc dont le contenu pourrait ensuite être relayé dans les médias.



**Patrick Boulanger,**  
Consultant Formateur de  
Pourquoi Pas ?

Nous participons à Solution RH pour la 3<sup>e</sup> année consécutive. Pour nous, c'est un salon qui apporte beaucoup de visibilité. Grâce aux contacts clients noués sur le salon, nous avons des rendez-vous qualifiés pour quelques semaines, voire quelques mois. J'essaie toujours de participer à chaque fois aux Speeds Démonstrations et conférences, car cela nous donne, là encore, beaucoup de visibilité. Cela aboutit à des contacts très intéressants, un certain nombre de personnes parmi le public souhaitant en savoir davantage.

RECOING & JACQUETY

TRANSITAIRE LOGISTICIEN

REVEL MAROC

LEVAGE & MANUTENTION 300T

KIT INFO

NOUVELLES TECHNOLOGIES

T.OP.COM

CENTRALE D'ACHAT

AFRIC TRANS MAGHREB

TRANSPORT INTERNATIONAL ROUTIER

TRANSPORT C.G

TRANSPORT EXCEPTIONNEL

EURO MAGHREB MONTAGE

MONTAGE INDUSTRIEL & MAINTENANCE

JACQUETY ENTREPRISES MAURITANIA

CENTRALE LOGISTIQUE



## Palmarès des Trophées et Prix



Jury d'un des trophées Digital IT Days

© CFCIM



Patrick Boulanger, DG de Pourquoi Pas? À la Finale des Trophées Solutions RH

© CFCIM



Yassine Ouaratou, DG d'IMMERSION à la Finale des Trophées DEVCOM

© CFCIM



Cérémonie de clôture et remise des Prix Planète Entreprise

© CFCIM



### Trophée Communication

- 1<sup>er</sup> : IMMERSION
- 2<sup>ème</sup> : DINIA
- 3<sup>ème</sup> : BUZZEFF

### Trophée Web-marketing

- 1<sup>er</sup> : ENVOL
- 2<sup>ème</sup> : NSS CONSULTING
- 3<sup>ème</sup> : SELLIGENT

### Trophée Solutions Marketing

- 1<sup>er</sup> : IMMERSION
- 2<sup>ème</sup> : PHOTOLIFE
- 2<sup>ème</sup> : SELLIGENT
- 3<sup>ème</sup> : ENVOL

### Trophée Performance Commerciale

- 1<sup>er</sup> : AMABIS
- 2<sup>ème</sup> : IMMERSION
- 3<sup>ème</sup> : KEYMED



### Trophée FORMATION

- 1<sup>er</sup> : POURQUOI PAS ?
- 2<sup>ème</sup> : INSTITUTE OF NEUROCOGNITIVISM (INC)
- 3<sup>ème</sup> : TTI SUCCESS INSIGHT

### Trophée RECRUTEMENT

- 1<sup>er</sup> : TTI SUCCESS INSIGHT
- 2<sup>ème</sup> : INSTITUTE OF NEUROCOGNITIVISM (INC)
- 2<sup>ème</sup> : DIGIFACT
- 3<sup>ème</sup> : ASSESSFIRST

### Trophée DEVELOPPEMENT PERSONNEL

- 1<sup>er</sup> : INSTITUTE OF NEUROCOGNITIVISM (INC)
- 2<sup>ème</sup> : TTI SUCCESS INSIGHT
- 3<sup>ème</sup> : CO'ACTING

### Trophée CONSEILS RH

- 1<sup>er</sup> : CO'ACTING
- 2<sup>ème</sup> : KEY MED
- 3<sup>ème</sup> : TONY NEUMAN

### Trophée SI RH

- 1<sup>er</sup> : KERTYS
- 2<sup>ème</sup> : REKRUTE
- 3<sup>ème</sup> : CONSO'SYSTEM



### Trophée INNOVATION

- 1<sup>er</sup> : KIWI BOX
- 2<sup>ème</sup> : AMABIS
- 3<sup>ème</sup> : INFINITABLE

### Trophée CLOUD

- 1<sup>er</sup> : RIBATIS
- 2<sup>ème</sup> : KERTYS
- 3<sup>ème</sup> : DYNA INFO

### Trophée SYSTEMES D'INFORMATION

- 1<sup>er</sup> : ALLIATIV
- 2<sup>ème</sup> : ABN SOFT
- 3<sup>ème</sup> : RIBATIS

## Les Prix Planète Entreprise

**PRIX Marketing et Communication**  
Gagnant : IMMERSION

**PRIX Ressources Humaines**  
Gagnant : POURQUOI PAS ?

**PRIX Digital et Technologies de l'Information**  
Gagnant : ALLIATIV

# Nourrir la terre pour nourrir la planète



OCP est fier de contribuer à nourrir une population mondiale grandissante en lui fournissant des éléments essentiels à la fertilité des sols et à la croissance des plantes.

Avec près d'un siècle d'expertise, OCP est un des leaders mondiaux sur le marché du phosphate et de ses dérivés. OCP offre ainsi une large gamme de produits fertilisants adaptés pour enrichir les sols, augmenter les rendements agricoles et nourrir le monde de manière économique et durable.

Basé au Maroc, OCP travaille en étroite partenariat avec plus de 160 clients sur les 5 continents.

SPONSOR OFFICIEL



Du 26 avril au 1<sup>er</sup> mai 2016  
Meknès - Maroc



[www.ocpgroup.ma](http://www.ocpgroup.ma)

## Pleins feux sur le Pavillon France à la 11<sup>e</sup> édition du SIAM

Pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, Business France et la CFIM ont mis en place le Pavillon France au cœur du Pôle International du Salon International de l'Agriculture de Meknès (SIAM). La 11<sup>e</sup> édition de cet événement phare du monde agricole s'est déroulée du 26 avril au 1<sup>er</sup> mai à Meknès et a été placée sous le thème « Agriculture résiliente et durable ». S'étendant sur une superficie de 300 m<sup>2</sup>, le Pavillon France a accueilli 24 entreprises et organismes opérants dans des secteurs très variés tels que l'horticulture, les pépinières fruitières et viticoles, les équipements d'élevage, l'hygiène, l'alimentation animale, les équipements laitiers, la gestion et le traitement de l'eau, les bioanalyses, etc. La Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées a également été représentée sur le Pavillon France avec plusieurs sociétés, sous l'égide de SUD DE FRANCE DEVELOPPEMENT. En parallèle, trois conférences ont été organisées sur le salon par le Service Économique Régional de Rabat (Ambassade de France au Maroc), notamment afin de promouvoir auprès des PME la ligne de crédit française destinée au financement de l'acquisition de biens et services français. Pour rappel, la France est l'un des premiers partenaires du Maroc, que ce soit en qualité de client, fournisseur, bailleur de fonds ou encore d'investisseur. Elle se place, en outre, au rang de 3<sup>e</sup> fournisseur de machines agricoles du Royaume et de 1<sup>er</sup> fournisseur de produits tels que les appareils de laiterie et les équipements de préparation des aliments pour la filière viande.



► Bruno Dupont, Président d'Interfel, Miriem Bensalah-Chaqroun, Présidente de la CGEM, Jean-François Girault, Ambassadeur de France au Maroc, Marie-Cécile Tardieu, Chef du Service Economique de l'Ambassade de France, et Jean-Marie Grosbois, Président de la CFCIM.



► Jean-Michel Capdevielle, Délégué Régional de la CFCIM à Meknès, Gilles Bourbao, Consul Général de France à Fès, Jean-Marie Grosbois, Président de la CFCIM, Charafa Chebani, Directrice du Pôle CFCIM-Business France, Philippe Confais, Directeur Général de la CFCIM, Pascal Capdevielle, Délégué Régional de la CFCIM à Fès, et Alain Millot, Directeur de l'Institut Français de Meknès.



### 3 questions à Karim Diouri, Directeur Général Adjoint Crédit du Maroc

#### Quel est votre regard sur les nouvelles actions mises en place dans le cadre du Plan Maroc Vert ?

Le Plan Maroc Vert a pour ambition de développer les secteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie qui représentent environ 19 % du PIB marocain et qui jouent un rôle important dans les équilibres macro-économiques du pays. Ces secteurs supportent également une charge sociale très importante ainsi qu'une responsabilité quant à la sécurité alimentaire des Marocains. Depuis le lancement du plan Maroc Vert, la production agricole a connu un net bond grâce à une déclinaison régionale ainsi qu'à des contrats programmes par filière. Le financement demeure un volet important, pour permettre aux opérateurs de financer leurs besoins et de concrétiser leurs projets.

#### Quelle est la stratégie du Crédit du Maroc pour ce qui concerne le secteur agricole ?

La stratégie du Crédit du Maroc sur le marché de l'agriculture et de l'agro-business a été renforcée en 2014, dans le cadre de notre projet d'entreprise « CAP 2018 ». Nous avons ainsi mis en place, dans les

zones à potentiel agricole, des conseillers spécialisés. Nous avons également adapté notre offre de crédits aux spécificités du marché agricole. Plusieurs partenariats ont par ailleurs été signés avec les acteurs en amont et en aval des filières afin de financer les agriculteurs.

#### Quel est le bilan de votre participation au SIAM ?

Cette année, le Crédit du Maroc a déployé un dispositif global sur le SIAM. Nous avons organisé, le 25 avril 2016, une conférence à l'hôtel Barcelo à Fès sous le thème « Assurance Agricole, Innovation au service de l'agriculteur », sujet qui prend tout son sens dans le contexte actuel de sécheresse. Plus de 200 clients ont répondu à notre invitation. Afin d'informer les professionnels sur nos solutions de financement d'investissements, et en plus de notre présence à travers un stand dédié de 60 m<sup>2</sup>, nous avons été présents sur le SIAM aux côtés de nos partenaires institutionnels et privés, notamment l'Agence de Développement Agricole et les fournisseurs de matériel agricole. Nous avons, en outre, conclu dans ce cadre un 4<sup>e</sup> partenariat avec CFAO Motors. Enfin, le Crédit du Maroc a été sponsor du Pavillon France dans le cadre du partenariat avec la CFCIM et Business France. Cette opération nous a permis de nouer des contacts avec les entreprises françaises exposantes sur le Pavillon France et de leur proposer un accompagnement pour leur projet au Maroc (implantation, commercialisation, etc.). Nous enregistrons donc un bilan extrêmement positif de notre participation au SIAM, qui vient, année après année, consolider notre positionnement sur le secteur agricole. ✱

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj

## Rencontre avec les bailleurs de fonds et les banques marocaines

**L**es 5 et 6 avril 2016, la CFCIM et Business France ont organisé une rencontre avec les bailleurs de fonds internationaux et les grands groupes bancaires marocains. Objectif : mettre en avant les différents programmes et solutions de financement à destination des PME et PMI françaises qui souhaitent développer leur activité à l'export vers le Maroc et l'Afrique subsaharienne. La rencontre a réuni une trentaine de participants, dont les représentants des principaux bailleurs de fonds

(Union européenne, Banque Africaine de Développement, Proparco, Africa50, BERD, Banque Islamique de Développement). Des responsables de grandes banques marocaines (Attijariwafa bank, Société Générale Maroc, Crédit du Maroc et BMCI) ont ensuite présenté leurs offres de financement, pour certaines proposées en collaboration avec les bailleurs de fonds. La rencontre s'est conclue par des rendez-vous B to B qui ont permis aux entreprises participantes de s'entretenir individuellement avec les opérateurs.\*

## Mission de prospection B to B de la CCI Bourgogne

**SEPT ENTREPRISES DE LA RÉGION BOURGOGNE** ont participé, les 26 et 27 avril dernier, à une mission de prospection B to B organisée par la CFCIM et la CCI Bourgogne. Cette année, la mission était dédiée au secteur ferroviaire. Les sociétés participantes ont ainsi pu rencontrer, à Casablanca et Rabat, les principaux donneurs d'ordres du secteur (ONCF, Colas Rail, Alstom, Systra, etc.). Au total, 45 rendez-vous B to B ont été programmés dans le cadre de cette mission.

## Rencontres d'affaires chimie et mines

**DU 24 AU 26 MAI 2016, LA CFCIM** lance une mission de prospection B to B dédiée aux secteurs de la chimie et des mines. Des rencontres et visites de sites seront organisées avec les principaux donneurs d'ordres des secteurs de l'extraction minière, de l'industrie chimique et de la transformation des phosphates à Casablanca, Jorf Lasfar et Khouribga.



## LE SOMMELIER DE RACINE

• VINS •  
D'EXCEPTION

DÉCOUVERTE, CONSEILS, CADEAUX

UN CHOIX DE PLUS DE 500 RÉFÉRENCES DE VINS, CHAMPAGNES  
ET SPIRITUEUX DE LUXE. UNE SÉLECTION RIGOREUSE DES GRANDS CRUS,  
MARQUES ET PRODUCTEURS DE FRANCE ET DU MONDE ENTIER

13, Rue Bab El Ifrane - ex Ader (à côté du Stade Vélodrome)  
Casablanca - Tél.: 05 22 95 00 24  
Horaires d'ouverture : Du Lundi Au Samedi  
De 11h À 13h30 - De 15h À 19h45

## Pavillon de la CFCIM sur le Salon de la Sous-traitance Automobile de Tanger

Du 20 au 22 avril dernier, la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) a mis en place un pavillon au sein du Salon de la Sous-traitance Automobile de Tanger. Les équipes de la CFCIM ont accueilli, sur ce pavillon, 10 sociétés françaises

qui ont été accompagnées dans le cadre de cette opération. Près de 50 rendez-vous B to B ont été organisés. Le Salon a été inauguré par Moulay Hafid Elalamy, Ministre de l'Industrie, du Commerce de l'Investissement et de l'Économie Numérique \*



Visite officielle du Pavillon de la CFCIM.

© CFCIM



Stands du Pavillon de la CFCIM.

© CFCIM

### Miltzer & Münch Maroc inaugure une nouvelle plate-forme logistique en marge du Salon de la Sous-traitance Automobile de Tanger. Entretien avec Olivier Antoniotti, Directeur Général.

#### Présentez-nous le projet que vous avez inauguré en marge du Salon de la Sous-traitance Automobile de Tanger

Miltzer & Münch Maroc a décidé de renforcer son organisation sur la région de Tanger en ouvrant une nouvelle plate-forme logistique sous douane située à proximité de Tanger Free Zone. Représentant un investissement total de 37 millions de dirhams, cette nouvelle plate-forme s'étend sur 10 000 m<sup>2</sup>, dont 5 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts et 10 postes à quai. Cette nouvelle base logistique regroupe l'ensemble des activités transport (import-export), mais également l'activité logistique dans le cadre de la gestion de flux pour le compte de clients locaux et internationaux. Ce projet s'inscrit dans un cycle d'investissement de plus de 120 millions de dirhams engagé depuis 2003. À ce jour, avec notre nouvelle unité de Tanger, plus de 42 000 m<sup>2</sup> sont dédiés à nos opérations.



pour nous. Il s'agit en effet l'une des principales raisons qui nous a poussés à investir dans notre nouvelle plate-forme. L'objectif est bien sûr de renforcer nos structures sur Tanger, mais aussi, en parallèle, d'accompagner tout le développement de la région nord qui tourne beaucoup autour du secteur automobile.

#### Pourquoi avoir participé à ce salon ?

L'automobile est un secteur très porteur au Maroc. Il affiche une croissance exponentielle, avec les projets tels que Renault, Peugeot et, vraisemblablement d'autres à venir. Automatiquement, cela représente beaucoup de sous-traitants qui viendront s'installer et qui pourront avoir besoin de logisticiens. Donc, naturellement, nous nous inscrivons dans cet écosystème en s'installant dans une situation idéale qui est Tanger Free Zone. Cela devrait forcément avoir des retombées commerciales

#### Que pensez-vous de l'évolution du secteur logistique au Maroc ?

Aujourd'hui, au Maroc, hormis les zones telles que Tanger, l'externalisation de la logistique est un marché qui n'en est qu'à son démarrage. Pour la simple et bonne raison qu'il y a encore énormément de résistance, que ce soit de la part des grandes entreprises ou des PME. Ces entreprises ont encore du mal à déléguer la gestion de stock à un prestataire. Beaucoup de progrès ont été faits, mais il y a encore une marge de progression très importante sur ce marché dans les années à venir. En termes d'activité, l'automobile représente un secteur très important pour nous, mais il y a également l'aéronautique, le textile, ainsi que les importations de marchandises destinées au marché marocain. Aujourd'hui, la majeure partie des importations se fait toujours par Casablanca, mais de plus en plus d'importations passent par Tanger en raison des nombreuses entreprises implantées, et pas uniquement celles en lien avec le secteur automobile. C'est tout un ensemble d'activités qui se met en place dans la région. \*

# WE ARE SIKA

## WE ARE INNOVATION



### SIKA MAROC

1976 CRÉATION  
DE LA FILIALE  
3 CERTIFICATIONS  
ISO 9001 - 14001  
OHSAS 18001  
120 COLLABORATEURS  
2 SITES DE PRODUCTION

### 7 MARCHÉS CIBLES

BÉTON  
ÉTANCHÉITÉ  
TOITURES  
REVÊTEMENTS DE SOLS  
JOINTOIEMENT ET COLLAGE  
RÉNOVATION  
INDUSTRIE

### INNOVATION

DES DÉVELOPPEMENTS DANS NOS  
LABORATOIRES R&D INTERNATIONAUX

- DES MORTIERS À FAIBLE  
EMPREINTE CARBONE CONTENANT  
DES DÉCHETS RECYCLÉS
- DES BÉTONS ÉTANCHES,  
POUR FAIRE FACE AUX ALÉAS  
CLIMATIQUES DE PLUS EN PLUS  
NOMBREUX

### BUILDING TRUST

DES SOLUTIONS INNOVANTES  
DEPUIS PLUS DE

## 100 ANS

SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ CERTIFIÉ  
QSE



#### Sika Maroc S.A.

Z.I. Ouled Saleh, BP 191-27182  
Bouskoura - Casablanca - Maroc  
Tél.: +212(0)522 33 41 54  
Fax : +212(0)522 59 07 99  
info@ma.sika.com  
<http://mar.sika.com>

BÂTIR LA CONFIANCE



# Mohammed Nabil Benabdallah, invité du Forum Adhérents de la CFCIM

Le 21 avril dernier, Mohammed Nabil Benabdallah, Ministre de l'Habitat et de la Politique de la Ville, a animé une conférence portant sur le thème « Habitat et politique de la ville : réalisations et perspectives » dans le cadre des Rendez-vous CFCIM.



**D**epuis quelques années, le Maroc, confronté à une forte croissance démographique et à un exode rural massif, a déclaré la guerre aux bidonvilles. Le Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville, qui était auparavant également en charge de l'urbanisme, a mené différentes actions afin de résorber les zones d'habitat informel tout en absorbant le flux des nouveaux arrivants. « Notre action a porté sur trois axes principaux. La

réduction du déficit en logement, la mise en place des fondements de la politique de la ville et l'encadrement du secteur avec l'accompagnement des professionnels », explique Mohammed Nabil Benabdallah. « Les investissements en matière de politique de la ville avoisinent les 12 milliards de dirhams », poursuit-il.

Grâce à ces différents programmes, le déficit en logement est passé de 840 000 unités en 2012 à 516 000 en 2015. « Notre objectif est de maintenir le déficit de logement à 400 000 logements d'ici fin 2016 », annonce le

Ministre. Un objectif en passe d'être atteint, selon les prévisions du Ministère. En parallèle, plusieurs textes ont été promulgués afin de consolider l'encadrement technique et juridique du secteur.

### État des lieux du secteur de l'immobilier

Mohammed Nabil Benabdallah a commencé par dresser un bref état des lieux du secteur de l'immobilier. Ce dernier connaît un ralentissement depuis trois ans. L'un des principaux indicateurs est la consommation de

ciment, qui a enregistré un recul de 10 % entre 2012 et 2015, passant ainsi de 15,87 à 14,25 millions de tonnes. « Le BTP emploie un million de personnes et reste le secteur qui emploie le plus au Maroc », précise le Ministre. Autres indicateurs, 55 595 ménages ont bénéficié de la garantie FOGARIM pour 9,1 milliards de dirhams de prêts accordés entre 2012 et 2015. Pour ce qui concerne le dispositif FOGALOGÉ, le montant octroyé au titre de la garantie des prêts s'élève à 5,38 milliards de dirhams au profit de 19 434 ménages bénéficiaires, sur cette même période.

Par ailleurs, l'immobilier reste le secteur qui attire le plus d'Investissements Directs Étrangers (IDE). Ces derniers atteignent 8,18 milliards de dirhams pour les neuf premiers mois de l'année 2015. Monsieur Benabdallah a, en outre, souligné la baisse des taux d'intérêt débiteurs appliqués par les banques : « Les taux sont aujourd'hui autour 4,5 % alors qu'ils étaient à plus de 6 % il y a 3-4 ans ».

### **Succès du programme en faveur du logement social**

« Il faut signaler l'effort extraordinaire qui a été fait par le Maroc et ses différents gouvernements depuis l'année 2000 », insiste le Ministre. « Si nous n'avions pas fait cet effort-là, une ville comme Casablanca aurait été entourée, sur des kilomètres et des kilomètres, par une ceinture de pauvreté et d'insalubrité, avec des bidonvilles à perte de vue. », poursuit-il. Ce scénario catastrophe a été évité, notamment grâce aux différents programmes mis en place en faveur du logement social depuis la fin des années 90. Feu Sa Majesté Hassan II avait alors initié un premier programme de 200 000 unités. « Ensuite, le premier gouvernement El-Youssoufi a donné une impulsion à travers l'introduction d'un certain nombre de mesures d'encouragement au secteur, notamment avec de nouvelles règles d'urbanisme (...) et l'introduction du Fonds de Solidarité Habitat qui fonctionne sur la base d'une taxe prélevée sur le ciment. Cette taxe est maintenant également

prélevée sur le sable et le fer à béton. Ces deux mesures ont permis de booster la réduction du logement insalubre et la création de logements. », explique le Ministre.

Selon lui, des mesures encore plus significatives ont été engagées par le gouvernement Jettou, notamment avec la mise à disposition de foncier au profit des promoteurs privés et publics. En 2010, une mesure phare a permis de faire décoller le secteur du logement social : les exonérations fiscales au profit des promoteurs privés et des acheteurs (qui ne payent pas de TVA sur le logement à 250 000 DH). « Depuis cette mesure de 2010, nous avons pu construire au Maroc plus de 475 000 logements. 350 000 logements ont été livrés au jour d'aujourd'hui et le reste devrait l'être courant 2016, au plus tard début 2017. Une bonne partie de ces logements se trouvent sur la ceinture casablancaise », annonce le Ministre. En outre, il faut aussi prendre en compte dans le calcul, la croissance démographique et l'exode rural. Ainsi, non seulement le déficit en logements a été réduit de plus de 800 000 unités, mais la demande supplémentaire a également été couverte.

### **Logement classe moyenne : un succès mitigé**

« A Casablanca, il est difficile de trouver un logement à moins d'un million de dirhams », constate Mohammed Nabil Benabdallah. Il existe ainsi un besoin pour les logements dont les prix se situent entre ceux de l'habi-

tat économique et ceux du marché, entre 350 000 et 800 000 dirhams. Afin de répondre à cette demande, le programme de logement destiné à la classe moyenne a été lancé, avec un plafond de 720 000 dirhams. « Nous n'avons pas pu étendre au logement classe moyenne les avantages fiscaux offerts aux promoteurs, mais nous avons offert des avantages aux acheteurs. Ces derniers bénéficient d'une exonération de la taxe foncière et de la taxe sur l'enregistrement, ce qui représente environ 5 % de la valeur du logement. »

Le programme n'a pas eu le succès escompté, non seulement en raison de l'absence d'avantages fiscaux pour les promoteurs, mais aussi de la difficulté à rentabiliser ce type de projets dans les zones où le prix du foncier est élevé. « Pour mieux valoriser ce type de logement, il faudrait construire en hauteur, notamment à Casablanca. Si vous expatriez ce type de logement à l'extérieur de la ville, les couches moyennes ne vont pas s'y installer. Elles cherchent à être au cœur de Casablanca, où il est impossible de trouver un foncier qui puisse cadrer avec cette fourchette de prix. », explique le Ministre. « Donc, la solution c'est la verticalité, en passant par des dérogations exceptionnelles pour passer à R+6 ou R+7. C'est le cas de Tanger, la seule ville au Maroc où l'on trouve des immeubles de R+15 R+20, sauf quelques exceptions à Casablanca ou Rabat. », ajoute-t-il. \*

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj

## **Bilan de la lutte contre le logement informel et insalubre**

- 71 250 ménages bénéficiaires du Programme « Ville sans bidonvilles » entre 2012 et 2015.
- 11 villes déclarées sans bidonvilles (Oujda, Bouarfa, Azemmour, Berkane, Targuist, Khemisset, Touisset et Kalaa des Sraghnas, Deroua, Berkane, Souk Sabt), soit 55 au total sur 85.
- 354 000 ménages bénéficiaires des programmes de restructuration des quartiers non réglementaires ou sous-équipés entre 2012 et 2016 (soit 1 800 000 habitants), pour un coût global de 7,19 MMDH.

## Rabat, nouveau pôle high tech du Maroc

**R**éprésentant 1,3 % de la superficie du territoire national, la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (devenue aujourd'hui Rabat-Salé-Kénitra suite au redécoupage du projet de Régionalisation avancée) concentre 7,9 % de la population totale du Royaume. Elle contribue, en outre, à hauteur de 48,9 % à la création de richesses au niveau national, bénéficiant d'un tissu économique particulièrement riche et diversifié. Plusieurs secteurs de pointe s'y sont développés, notamment la microélectronique, l'offshoring et

l'aéronautique, en parallèle d'autres secteurs plus traditionnels comme le textile, le cuir et l'agroalimentaire. De nombreux projets d'aménagement structurants ont vu le jour ces dernières années, notamment le projet Technopolis, la vallée du Bouregreg, la Corniche de Rabat, l'Université Internationale de Rabat, etc. Siège des grandes institutions nationales et internationales, ainsi que des différentes représentations diplomatiques, Rabat rayonne également par son héritage historique et culturel, qui en fait l'une des principales destinations touristiques du Royaume. \*



Forum Adhérents animé par Alain Juillet

© CFCIM

### La Délégation Régionale de la CFCIM à Rabat en actions

La Délégation Régionale de la CFCIM à Rabat est particulièrement dynamique en terme d'accompagnement des entreprises. Elle a notamment participé à différentes missions de prospection à l'international (salon Batimat et Salon International de l'Agriculture à Paris). Voici quelques événements phares organisés par la Délégation :

- Le 24 mars 2016, un petit-déjeuner d'information sur le thème « Partage et Mutualisation des fonctions supports en PME/PMI » a été animé par Jean-Luc Martial, Directeur-Cofondateur d'INSITU Maroc.
- Le 16 décembre 2015, Alain Juillet, Président du Forum International des Technologies de Sécurité (FITS), a animé un Forum Adhérent sur le thème « Comment améliorer la compétitivité et la sécurité des entreprises : l'intelligence économique ».

#### Contact

Délégué Régional : Jean LACHARME

Chargées d'Affaires : Bouchra CHLIAH et Maria IBAAQUIL

Tél. : (+212) (0)5 37 68 24 29

GSM : (+212) (0)6 70 43 86 58 / (+212) (0)6 58 93 91 31

bchliah@cfcim.org - mibaaquil@cfcim.org

## Afterwork CFCIM, le rendez-vous business à ne pas rater



**PLUS D'UNE CENTAINE D'ADHÉRENTS, D'ADMINISTRATEURS ET DE COLLABORATEURS DE LA CFCIM** se sont donné rendez-vous lors de la dernière édition des « Afterworks », qui s'est déroulée le 2 mai 2016 au restaurant « Le Petit Rocher » à Ain Diab. Organisée chaque premier lundi du mois, cette rencontre connaît un succès croissant auprès de tous les chefs d'entreprise et décideurs, tous secteurs d'activités confondus, qui souhaitent enrichir leur carnet d'adresses dans un cadre à la fois « pro » et décontracté.

## Une rencontre dédiée à la médiation dans le secteur des assurances

**LE JEUDI 2 JUIN 2016 À 18 H 30, AU SIÈGE DE LA CFCIM,**

Mohamed SAIDI, Médiateur dans

le domaine de l'assurance animera

une conférence sur le thème « Dispositif de la Médiation de l'Assurance ». Pour vous inscrire en ligne, connectez-vous sur [www.cfcim.org](http://www.cfcim.org).



# Développement à l'international

La CFCIM vous accompagne sur les salons professionnels

## Imprimerie

**SALON DRUPA**  
Du 31 mai au 10 juin 2016  
Messe Düsseldorf  
Düsseldorf - Allemagne  
[www.drupa.com](http://www.drupa.com)



DRUPA est l'évènement international le plus important au monde dans l'industrie de l'imprimerie et de la communication.

### DRUPA en chiffres :

- 1 500 exposants venus de 50 pays
- 314 500 visiteurs de plus de 130 pays
- 19 halls d'exposition
- 160 000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition

**DRUPA 2016** se restructure et met l'accent sur les solutions innovantes d'impression et sur le cross média :

- Impression et mise en page (logiciel de publication, équipements et systèmes de production, machines d'impression, impression numérique...)
- Prémédia et Prépresse (équipement d'impression et finition, logiciel multimédia, e-book, tablette, façonnage, reliure, emballage...)
- Technologies du futur (impression électronique, impression 3D, équipement et processus, nanotechnologies...)
- Matériaux (papier, carton, films d'impression, polyester, PVC, encre, vernis, toner, produits chimiques, adhésifs, colles, machines à reliure, découpage, gaufrage...)
- Équipements et infrastructures (enrouleurs, encrage, machines à laver les rouleaux, cylindres d'impression, mesure et contrôle, systèmes de couleurs, scanners, lasers...)

Contact : Khadija Mahmoudi  
Tél. : 05 22 43 96 24  
Email : [kmahmoudi@cfcim.org](mailto:kmahmoudi@cfcim.org)

## Industrie Automobile

**AUTOMECHANIKA FRANKFURT**  
Du 13 au 17 septembre 2016  
Frankfurt - Allemagne  
[www.automechanika.de](http://www.automechanika.de)

**automechanika**  
FRANKFURT

AUTOMECHANIKA est le premier salon international, dédié aux équipements et sous-traitants de l'automobile. Il se tiendra cette année à Frankfurt du 13 au 17 septembre 2016.

### En chiffres :

- 4 660 exposants en provenance de 74 pays
- 137 982 visiteurs attendus de 176 pays

**Automechanika** couvre 6 principaux secteurs :

1. Pièces détachées et composants
2. Réparation et entretien
3. Accessoires automobiles
4. Stations-service et lavage auto
5. Solutions IT et services de gestion
6. Électronique

**Évènements Automechanika 2016 :** Conférences et ateliers sont au rendez-vous dont les principaux sujets sont :

- Véhicules
- Mobilité du futur
- Ateliers de réparation et d'entretien
- Technologie de stockage
- Électronique
- Formation et développement
- Gestion de l'énergie

### Profil des Visiteurs

- Constructeurs automobiles et équipementiers
- Importateurs et distributeurs de pièces détachées et d'accessoires automobile
- Revendeurs d'équipements et d'appareils pour ateliers et centres de peinture
- Centres techniques et centres de lavage automobile, stations-service

Contact : Khadija Mahmoudi  
Tél. : 05 22 43 96 24  
Email : [kmahmoudi@cfcim.org](mailto:kmahmoudi@cfcim.org)

## Industrie Minière

**MINEXPO**  
Du 26 au 28 septembre 2016  
Las Vegas - Etats Unis  
[www.minexpo.com](http://www.minexpo.com)



**MINEXPO**, est le salon minier de référence. Il se tiendra à Las Vegas du 26 au 28 septembre 2016.

D'envergure internationale et de nature multidisciplinaire, MINEXPO, se tient une fois tous les quatre ans. Une opportunité unique pour les entreprises dont les produits, services et technologies servent l'industrie minière.

### En chiffres :

- Plus 1 800 exposants
- 76 000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition
- 58 000 visiteurs attendus

**MINEXPO**, affiche les dernières innovations et présente, en groupe de produits, les technologies, les équipements, les composants, les pièces et les services en matière de :

- Exploration et extraction
- Sécurité, assainissement d'environnement
- Préparation et traitement des minerais métalliques, de charbon et des minéraux.

Contact : Khadija Mahmoudi  
Tél. : 05 22 43 96 24  
Email : [kmahmoudi@cfcim.org](mailto:kmahmoudi@cfcim.org)

## Missions de prospection B to B en Afrique



**Missions de Prospection B to B en Afrique**

**Mission Multisectorielle à Accra, Ghana, du 24 au 29 mai 2016, organisée en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie France Ghana**



Le Ghana est en pleine transition économique avec un taux de croissance de 8% depuis 4 ans.



**Mission Multisectorielle à Libreville, Gabon, du 15 au 20 octobre 2016**



**Mission Multisectorielle à Douala, Cameroun, du 14 au 19 novembre 2016**

Contact : Amal BELKHEMMAR  
Chef de projet  
Tél. : 05 22 43 96 31  
Email : [abelkhemmar@cfcim.org](mailto:abelkhemmar@cfcim.org)



## « L'AFD accompagne les grandes politiques publiques du Royaume depuis 25 ans »

Interview de Monsieur Eric BAULARD,  
Directeur de l'Agence Française de Développement au Maroc

**Conjoncture :** Quel regard portez-vous sur le Maroc et les relations qui le lient à la France ?

**Éric Baulard :** L'Agence Française de Développement (AFD) accompagne les grandes politiques publiques du Royaume sans discontinuer depuis 25 ans à travers des financements importants et diversifiés. Le dynamisme de nos activités au Maroc reflète l'intensité et la qualité du partenariat d'exception entre les deux pays.

**L'AFD a notamment accompagné les grandes stratégies sectorielles marocaines. Quel bilan dressez-vous de l'action de l'AFD dans le Royaume depuis l'installation de son bureau à Rabat en 1993 ?**

Le Maroc est, depuis plusieurs années, le premier bénéficiaire des financements de l'AFD. Depuis 1992, le cumul des engagements du groupe s'élève à environ 6 milliards d'euros avec une exposition globale de 2,2 milliards d'euros (au 31 décembre 2015). Notre groupe intervient au Maroc à travers plusieurs composantes. Outre l'Agence Française de Développement installée à Rabat, nous disposons à Casablanca d'un bureau de PROPARGO, filiale de l'AFD dédiée au financement du secteur privé. Nous mobilisons également le Centre d'Études Financières, Économiques et Bancaires (CEFEB), l'Université d'entreprise basée à Marseille et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) dont l'AFD assure le Secrétariat. Enfin, nous travaillons de plus en plus en cofinancement, en particulier avec les bailleurs de fonds européens et en partenariat avec la Commission européenne, notamment grâce aux subventions de la Facilité d'Investissement pour le Voisinage (FIV). Au cours de ces dernières années, l'AFD a fortement accru son activité en réponse aux attentes du Royaume et de ses principaux opérateurs. Depuis 2011, l'AFD a ainsi accordé 1,6 milliard d'euros de financements

au Maroc pour soutenir les politiques publiques lancées par les autorités marocaines, qui se sont dotées de plans sectoriels ambitieux tels que le Plan d'Accélération Industrielle, le Plan Maroc Vert, le Plan Halieutis, le Plan Solaire, le Programme « Villes sans bidonvilles » ou le Programme d'Urgence de l'Éducation Nationale. Ces programmes ont, par exemple, permis de soutenir 28 000 exploitations agricoles familiales (Plan Maroc Vert), d'attribuer 158 000 logements décentes, d'installer 160 MW de nouvelles capacités en matière d'énergies renouvelables ou de créer 25 000 emplois par l'aménagement de zones industrielles. Sans exclure le financement ponctuel de projets, l'AFD s'emploie à accompagner les politiques publiques par des aides-programmes et des appuis budgétaires sectoriels (éducation, emploi). En outre, l'AFD développe, depuis plusieurs années, le recours à des concours « non souverains » (prêts accordés sans la garantie du Royaume) à de grands opérateurs publics. Lorsque cela s'avère nécessaire, l'AFD conforte ses prêts par des subventions dédiées en priorité à la gestion environnementale et sociale afin d'aider des partenaires à renforcer leurs actions et impacts en matière de développement durable. Toutefois, dans un pays à revenus intermédiaires tel que le Maroc, nos interventions se font à 98 % sous forme de prêt.

**Aujourd'hui, le Royaume est le premier pays bénéficiaire des programmes de l'AFD. Quels sont les principaux enjeux et objectifs de votre action au Maroc ?**

La stratégie d'intervention de l'AFD au Maroc a deux finalités : l'amélioration de la productivité du travail et de la compétitivité des entreprises d'une part, et la promotion d'un développement soucieux de la cohésion sociale et de l'environnement, d'autre part. Cette stratégie se déploie sur deux axes transversaux qui consistent à encourager les bonnes pratiques environnementales et

sociales et à promouvoir l'influence française. Quatre grands objectifs opérationnels découlent de cette stratégie. Le premier consiste à valoriser le capital humain par une approche intégrée éducation - formation - emploi. Il s'agit de former des compétences adaptées aux secteurs d'avenir et de renforcer l'accès à l'éducation et à un enseignement de qualité. Le deuxième objectif est le soutien à la modernisation des TPE/PME pour contribuer à la création d'emplois, à l'amélioration des revenus et à la promotion d'une croissance économique durable et inclusive. Le troisième objectif a trait à la promotion de l'attractivité des territoires. Les territoires ruraux sont concernés par l'amélioration de la productivité et la sécurisation des revenus des exploitations familiales. Nous y appuyons également des programmes d'irrigation et de gestion sociale de l'eau. En ce qui concerne les territoires urbains, nous accompagnons le développement de services essentiels à travers le transport, l'assainissement, l'aménagement et le logement social. Enfin, notre dernier objectif concerne la gestion de la rareté des ressources naturelles et la lutte contre le dérèglement climatique.

**L'AFD est actuellement engagée dans de nombreux secteurs tels que les énergies renouvelables ou l'habitat. Quels sont les projets phares de l'AFD au Maroc ?**

L'AFD accompagne les réformes de fond en matière de promotion de l'employabilité et de l'intermédiation sur le marché du travail (Programme Emploi et Développement des Compétences) et participe au financement de centres sectoriels de formation professionnelle pilotés par les entreprises. Nous nous inscrivons dans la dynamique soutenue par un nouvel appui à ce secteur après celui accordé au Programme d'Urgence de l'Éducation Nationale sur la période allant de 2008 à 2012. En ce qui concerne la modernisation des TPE et PME, nous soutenons la mésofinance agricole en apportant des ressources permettant le financement des petites et moyennes exploitations et coopératives agricoles qui n'ont pas accès au financement bancaire classique. Pour ce qui concerne la promotion des territoires, l'AFD poursuit son appui à l'amélioration des conditions de transports urbains en étudiant l'accompagnement des extensions des tramways de Rabat et de Casablanca et la mise en place d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) à Agadir. L'AFD maintient également son appui au Programme National d'Assainissement (PNA) et envisage de soutenir des régies municipales dans le but de renforcer leur performance opérationnelle et leur pérennité financière. En ce qui concerne l'aménagement urbain et touristique, l'AFD continue à appuyer le groupe Al Omrane (HAO) pour le financement de logements sociaux offrant une meilleure intégration des critères

urbanistiques, sociaux et environnementaux. Dans son ouverture au secteur touristique responsable, l'AFD finance le projet d'aménagement de la baie de Taghazout. Nous appuyons la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en participant au financement du Plan Solaire Marocain (complexe solaire de Ouarzazate) et en finançant des lignes de crédit accordées à des banques souhaitant participer à la promotion de ce secteur. Enfin, nous contribuons à l'adaptation de l'agriculture marocaine aux changements climatiques, en cofinancement avec le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).



**« L'activité " climat " de l'AFD au Maroc est conséquente puisqu'elle représente, en moyenne, environ 50 % de l'activité globale. »**

**La COP22 est en pleine préparation. Quelles sont les actions engagées par l'AFD dans le cadre de ce sommet ?**

Sur un plan général, la question de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique est au cœur de la stratégie de l'AFD dans le monde, et en particulier en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Cette finalité régionale est déclinée dans la stratégie d'accompagnement de l'AFD au Maroc où nous soutenons les politiques de lutte contre le dérèglement climatique du pays, aussi bien dans leur dimension d'atténuation que d'adaptation. L'activité « climat » de l'AFD au Maroc est donc conséquente puisqu'elle a représenté en moyenne, sur ces dernières années, environ 50 % de l'activité globale (grands projets d'énergie solaire et de transports peu émissifs notamment), en ligne avec nos objectifs. Le capital humain est également concerné par ces questions, c'est pourquoi nous finançons le réseau des trois instituts de formation professionnelle aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (IFMEERE). Comme vous le savez, les besoins de financement en faveur du climat sont très importants. Il importe de mobiliser le maximum des ressources disponibles rapidement. Dans ce but, nous instruisons un premier projet d'adaptation susceptible d'être présenté au Fonds Vert avant la COP22. Dans la perspective de cet événement, nous travaillons également avec différents partenaires à la préparation d'un événement sur le thème de la finance climatique. Enfin, en amont de la COP 22 ainsi que pendant l'évènement à Marrakech, nous préparons des actions de communication autour des projets que nous finançons dans une optique de sensibilisation du grand public.

► **Propos recueillis par Nadia Kabbaj**

## Déjeuner networking autour de l'efficacité énergétique

Investir dans l'efficacité énergétique permet non seulement de limiter ses rejets de CO<sub>2</sub> et d'agir pour la planète, mais aussi de réaliser de substantielles économies. Telle était la thématique du dernier déjeuner networking organisé le 27 avril 2016 par la CFCIM.

**4** 8 décideurs et chefs d'entreprise ont participé à la seconde édition des déjeuners networking lancés dans le cadre des événements initiés par la CFCIM en marge de la COP22. Pour rappel, ce programme de rencontres vise à sensibiliser les entreprises aux problématiques de développement durable tout en mettant en avant les opportunités d'affaires dans le secteur des technologies vertes.

Le déjeuner a débuté par l'exposé de Mounir Benyahya, Directeur des Parcs Industriels de la CFCIM, qui a présenté le projet Ecoparc de Berrechid, premier parc industriel du Maroc à avoir décroché la certification internationale Haute Qualité Environnementale (HQE™) Aménagement, décernée par CERWAY. Dédié aux industries propres et au green business, le parc s'étendra sur une superficie globale de 61 hectares, accueillera 192 PME non polluantes et devrait générer près de 8 000 emplois.

Ce fut ensuite au tour de Rachid Naanani, Président du Cluster « Efficacité énergétique dans les matériaux de construction », de présenter les différentes solutions permettant aux industriels de réduire leur facture d'électricité. « Avec la hausse des prix de l'électricité moyenne tension, les industriels rentabilisent très rapidement leurs investissements dans l'efficacité énergétique », souligne-t-il. Afin de capitaliser sur leur savoir-faire et de partager les bonnes pratiques

en matière d'efficacité énergétique, les entreprises ont tout intérêt à se réunir et c'est dans cet esprit que ce cluster a été créé. Saad Abdellah, Expert et Professeur à l'École Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique (ENSEM) a éga-

lement insisté sur le fait que « l'efficacité énergétique est un réel levier de compétitivité industrielle au Maroc et se traduit par des gains économiques concrets. » Il existe ainsi deux types d'efficacité énergétique : l'efficacité énergétique passive, qui résulte de l'utilisation d'équipements à faible consommation, et l'efficacité énergétique active, induite par la mise en place d'une infrastructure de mesure, de surveillance et de contrôle de la consommation d'énergie. \*



© CFCIM



© CFCIM



© CFCIM

# La CFCIM lance un programme spécial en marge de la COP22

Le Maroc se met à l'heure de la COP22 et la CFCIM lance un programme spécial afin de favoriser les échanges autour des problématiques de développement et des opportunités d'affaires dans le secteur des technologies vertes. Voici les grandes lignes de ce programme.



**3 questions à Omar Benaïcha,**  
Directeur Général de Bureau Veritas Maroc, Vice-Président de la Commission Appui aux entreprises de la CFCIM

## Quels sont les grands axes du programme « Spécial COP22 » mis en place par la CFCIM et sa Commission Appui aux Entreprises ?

Comme tous les acteurs économiques et associatifs marocains, la CFCIM a mis en place, en marge de la COP22, un programme de rencontres s'étalant depuis le début de l'année 2016 jusqu'à la tenue de la COP22, voire même après. En ce qui concerne l'évènement de la COP22 en lui-même, la CFCIM espère participer, aux côtés de ses partenaires institutionnels, à l'espace d'échanges et de débats à travers des opérations d'information et de sensibilisation. La CFCIM a donc mis en place un programme de rencontres pour ses adhérents, sur différents sujets en relation avec la question du climat, la gestion des déchets, la gestion de l'eau ou encore l'efficacité énergétique. Nous avons décidé de mettre particulièrement en avant un projet phare de la CFCIM : l'Ecoparc de Berrechid, qui est en cours de réalisation. La CFCIM compte ainsi mettre au profit de la COP22 tout ce qui constitue son cœur de métier, à savoir le support aux investisseurs et la facilitation des affaires.

## Selon vous, où en sont les entreprises marocaines en matière de développement durable ?

Je pense qu'il existe un peu tous les niveaux de maturité. Il existe, dans certains secteurs, des entreprises qui sont très en avance et qui travaillent sur ce sujet depuis plusieurs années. Ces entre-

prises agissent concrètement pour le développement durable et s'appuient sur ces actions pour améliorer la gestion de leurs activités. Je pense notamment aux secteurs cimentier et pétrolier, etc. Il y a également les filiales de multinationales qui déclinent localement les stratégies et plans d'actions de leur maison mère. D'autres entreprises, en particulier certaines PME, sont peut-être moins sensibilisées et n'ont pas toujours des moyens suffisants. Quelques-unes qui se sont toutefois engagées aux côtés de leurs donneurs d'ordre et s'associent à leurs actions.

Mais, pour l'heure, la plupart des PME n'ont pas vraiment commencé à travailler sur le sujet. Par ailleurs, il faut souligner qu'aujourd'hui, au niveau institutionnel, les conditions ne sont pas les mêmes qu'il y a 15 ans. Il existe un cadre réglementaire et des acteurs qui encouragent les entreprises, comme la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement et beaucoup d'autres associations qui opèrent sur le terrain. Le Maroc est un pays modèle en matière d'énergies renouvelables. Pour ce qui concerne la gestion des déchets, le Maroc travaille sur beaucoup d'aspects, même si cela avance doucement. La loi sur la gestion de l'eau a été adoptée depuis 1996 et nous disposons ainsi d'une politique de l'eau qui est très en avance par rapport à d'autres pays de la région. Sur d'autres volets, comme les décharges contrôlées ou encore les rejets atmosphériques, nous sommes malheureusement un peu moins avancés. Mais il faut relativiser, le Maroc n'est pas un pays très industrialisé ni un gros pollueur.

## Comment peut-on y remédier ?

Pour encourager les entreprises sur la voie du développement durable, il faudrait leur apporter plus de soutien et surtout plus d'incitation. Tous les bons élèves qui travaillent sur le sujet n'ont pas forcément quelque chose en retour. Au Maroc, nous n'avons pas encore de fiscalité verte ou de crédit d'impôt, comme c'est le cas en Europe. Il reste donc à mettre en place un certain nombre d'incitations afin d'encourager les entreprises. \*

## Donnez de la visibilité à vos solutions éco-reponsables !

La CFCIM mène une enquête auprès de ses adhérents afin de répertorier leurs projets liés au développement durable et au changement climatique. Grâce aux résultats obtenus, la CFCIM pourra valoriser ces projets et enrichir ses activités **DANS LE CADRE DE LA COP22**. Participez vous aussi à cette enquête et scannez le code ci-contre :

Scannez et découvrez !



Pour scanner, téléchargez l'app Unitag gratuite sur [unitag.io/app](http://unitag.io/app)



## COP22 : le Maroc dévoile sa feuille de route

Le 28 avril dernier, le Comité de pilotage de la COP22 a présenté sa feuille de route à la presse. L'objectif de ce sommet, qui sera organisé du 7 au 18 novembre à Marrakech, est notamment de mettre en place un ensemble de mesures pour concrétiser les engagements pris par les différents pays signataires de l'Accord de Paris. Éclairage.



**L**e 28 avril dernier, s'est tenue, au siège des Nations unies à New York, la cérémonie de signature officielle de l'Accord de Paris, aboutissement de la COP21. Adopté à l'unanimité, le premier accord universel sur le climat vise à maintenir la hausse de la température de la planète en deçà de 2 ° C, en ciblant une réduction de 1,5 ° C. Les États se sont ainsi fixé pour objectif de réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> de 50 % d'ici à 2050, et de 100 % d'ici à 2100. Pour entrer en vigueur, l'Accord de Paris doit être ratifié par 55 États représentant au moins 55 % des émissions de gaz à effet de serre.

Les pays signataires disposent d'une année pour ratifier l'accord et devront publier leurs contributions nationales (Intended Nationally Determined Contributions-INDC) de réduction des gaz à effet de serre à horizon 2025-2030. Un bilan global des contributions et de leur mise en œuvre sera effectué en 2018, puis tous les cinq ans à compter de 2023.

### La feuille de route de la Présidence marocaine de la COP22

Moins d'une semaine après de la signature de l'Accord de Paris, le Maroc, pays organisateur de la COP22, a présenté la feuille de route de sa présidence. Le premier des axes prioritaires consiste à accompagner et soutenir la Présidence française en incitant le plus grand nombre de parties à ratifier (accepter, approuver ou adhérer, selon les cas) l'Accord de Paris avant la tenue de la COP22. Le deuxième axe vise à les encourager à rehausser les ambitions indiquées dans leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDNs), afin de réduire les écarts des émissions de carbone à l'horizon 2020. Par ailleurs, la feuille de route a pour objectif de consolider la mobilisation des acteurs non étatiques et des gouvernements dans le cadre du « Programme d'Action Lima-Paris », et ce, en vue de prolonger et de l'institutionnaliser dans le cadre d'un « Agenda Global d'Action pour le Climat ».

En outre, afin de mobiliser les 100 milliards de dollars d'ici 2020 ainsi que les fonds pour

le financement des projets (ventilés par pays, types de projet et sources de financement), les parties devront convenir d'une feuille de route dédiée, à la fois planifiée et concrète.

### L'agenda pré 2020

Le dernier axe prioritaire de la feuille de route de la COP22 concerne l'agenda pré 2020. Il s'agit notamment d'impulser une dynamique pour accélérer la ratification de l'amendement du protocole de Kyoto et d'accompagner les pays en développement pour la préparation de leurs plans nationaux d'adaptation. Ainsi, le Maroc se mobilisera afin qu'un maximum d'États annonce un plan lors de la COP22. Une assistance technique sera proposée aux pays vulnérables pour les aider à monter leurs dossiers de projets et à trouver des financements. En parallèle, différentes mesures seront engagées, en particulier l'extension de l'Initiative pour les Énergies Renouvelables en Afrique (AREI), la facilitation des transferts de technologie et la généralisation des systèmes d'alerte. \*

## Palmarès des meilleures tables de Casablanca par le Club des Uniques

Comme chaque année depuis plus de soixante ans, le Club des Uniques de Casablanca a récemment décerné les « fourchettes », des prix venant récompenser les meilleurs chefs cuisiniers de Casablanca. La cérémonie a eu lieu le 25 mars dernier au restaurant A Ma Bretagne. Cinq restaurants ont décroché les trois fourchettes, la plus haute distinction : La Table du Rétro, El Cenador, Le Bistro Chic, le Café M et A Ma Bretagne. Pour la deuxième année consécutive, le Club



a souhaité mettre en avant d'autres chefs, en marge du palmarès, en leur décernant une « Recommandation du Club des Uniques ». \*

## Première édition de Smart Cities Africa Casablanca

Du 17 au 20 mai 2016, Casablanca Events et Animation, en collaboration avec le Centre Régional d'Investissement (CRI) de la Région de Casablanca-Settat, organise la première édition de Smart Cities Africa Casablanca. Organisée pour la première fois en Afrique, cette conférence internationale sur la ville de demain réunira les administrations

publiques, les collectivités locales, les experts locaux et internationaux, les centres de recherche, les entreprises spécialisées dans le développement urbain, les organisations internationales. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la vision de Casablanca, une ville choisie par la prestigieuse organisation scientifique américaine IEEE pour faire partie de l'initiative IEEE Core Smart Cities. \*

## Nouvelle Gouvernance pour Endeavor Maroc

Endeavor Maroc a récemment renouvelé ses instances de Gouvernance. Moulay Hafid Elalamy a été nommé Président d'Honneur et le nouveau Conseil d'Administration se compose désormais de Mohamed Elmandjra (Blue Mango Capital), Président, de Walter Siouffi (Citibank Maghreb), Vice-Président, Mostafa Terab (OCP Group), Abdelmajid Iraqui Houssaini (TAQA Morocco), Brahim El

Jaï (AfricInvest), Ely Michel Ruimy (Aerium), et Youssef Chaqor, (Kilimanjaro Environnement). Nawfal Fassi-Fihri a, pour sa part, été nommé au poste de Directeur Général. Lancé au Maroc en 2013, Endeavor Morocco est le bureau affilié d'Endeavor Global. Basé à New York, cet organisme à but non lucratif accompagne l'ascension des meilleurs entrepreneurs à fort impact dans le monde.

## 1<sup>re</sup> édition de Meet the Lead

LE CABINET NGH DÉVELOPPEMENT A ORGANISÉ, le 5 mai 2016, à l'hôtel Hyatt Regency Casablanca, la première édition du rendez-vous « Meet the Lead », en partenariat avec Delattre Levivier Maroc, Zine Capital Invest, Jetair Fly, Morocco Unlimited et ANAPEC. Meet the Lead visait à lancer la réflexion autour des enjeux et problématiques de notre temps (hyper-compétition, digitalisation, surinformation, « ubérisation » de l'économie, etc) en s'inscrivant sous la thématique « Osez votre entreprise de demain ». Au programme : conférences et ateliers pratiques animés par des experts de renom issus de différents secteurs d'activité.

## Africa Design Awards, le rendez-vous de la scène créative africaine

INITIATIVE LANCÉE EN 2014 PAR LE DESIGNER HICHAM LAHLOU, les « Africa Design Awards » ont, cette année, été organisés simultanément avec la 1<sup>re</sup> édition de la « Casablanca IP Week », en collaboration avec l'OMPIC qui célèbre à cette occasion les 100 ans de la propriété industrielle au Maroc. L'évènement s'est clôturé le 17 mai 2016, au siège de l'OMPIC à Casablanca, par la cérémonie de remise des prix venant récompenser les meilleurs designers et créateurs.

## 4<sup>e</sup> édition du Hub Africa



RENDEZ-VOUS DES ENTREPRENEURS AFRICAINS, la 4<sup>e</sup> édition du Hub Africa s'est déroulée du 7 au 8 avril 2016 à Casablanca, avec le Sénégal comme invité d'honneur. Au programme de la rencontre, conférences, tables rondes, ateliers et débats autour du thème « L'entreprenariat comme accélérateur de l'émergence économique du continent africain ».

## Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Marie-Cécile TARDIEU

► marie-cecile.tardieu@dgtresor.gouv.fr

Meknès. L'attention entière du pays s'est tournée fin avril vers Meknès où le Salon International de l'agriculture tenait sa 11<sup>ème</sup> édition. La présence de la plupart des grands acteurs économiques à cet événement témoigne du rôle encore central de l'agriculture au Maroc. La venue de notre ministre de l'agriculture, M. Stéphane Le Foll, a confirmé l'importance des liens bilatéraux noués dans ce secteur. Le PIB agricole a progressé de 7 % en

moyenne par an au Maroc depuis la mise en place du plan Maroc Vert en 2008. Sur la même période, la production végétale a augmenté de 30 %. A titre d'exemple, la production de sucre s'élève à 510 000 tonnes, soit 43 % de la consommation locale, grâce à la hausse des rendements (12 tonnes à l'hectare contre 6 auparavant). Mais le Maroc - où 85 % des producteurs laitiers marocains disposent de 3 vaches ou moins ou encore où 80 % des exploitations ont une superficie inférieure à 5 hectares - doit encore faire émerger une agriculture mieux insérée dans la mondialisation.

Il serait aussi souhaitable que nos entreprises agro-alimentaires développent une stratégie plus déterminée pour venir accompagner la montée en gamme de l'agriculture marocaine. Nos échanges bilatéraux portés par la cyclicité des exportations de céréales sont malheureusement à la peine pour les produits agroalimentaires. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, on note un rebond du secteur agricole après l'année céréalière difficile de 2015 (+180,4 %, soit +143,7 M EUR) mais nos exportations de produits des industries agroalimentaires ont reculé de 19,8 %. Or les besoins sont immenses. Il faut donc souhaiter que les entreprises françaises viendront plus nombreuses encore à la 12<sup>ème</sup> édition du SIAM en 2017 et que de nouveaux secteurs d'exportation agroalimentaire soient explorés afin de diversifier et compléter l'offre française en la matière. ►

## L'économie en mouvement

### Un chiffre en perspective

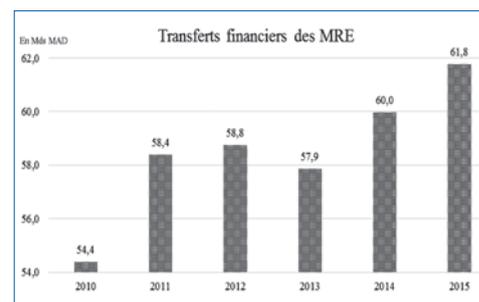
# 61,8 Mds MAD

#### Les transferts financiers des Marocains résidant à l'étranger ont atteint 61,8 Mds MAD en 2015

Les transferts financiers des Marocains résidant à l'étranger (MRE) ont atteint 61,8 Mds MAD en 2015, en hausse de 3,0 % (soit +1,8 Md MAD) par rapport à 2014. A l'exception d'un léger repli en 2013, les transferts des MRE sont constamment en augmentation depuis 2010 (+13,6 % sur la période).

Malgré la situation économique morose en Europe, principale zone d'émission, les envois de fonds effectués par les MRE ne faiblissent donc pas. La France est le premier pays émetteur de ces transferts (36,0 % du total en 2014), suivi de l'Italie (9,3 %) et de l'Espagne (8,5 %).

A noter que ces recettes participent de manière structurellement importante au financement de l'économie marocaine. Elles représentaient en effet 6,3 % du PIB en 2015. Par ailleurs, elles concourent à la réduction du déficit courant, qui s'est établi à 2 % du PIB en 2015, soit 18,8 Mds MAD. A titre de comparaison, les recettes touristiques représentaient 6,0 % du PIB en 2015.



Source : Office des changes

► jules.porte@dgtresor.gouv.fr

## La Chronique économique

### Vers un régime de change plus flexible ?

Il est de plus en plus fréquemment évoqué que les autorités marocaines vont établir un calendrier d'étapes pour un processus de flexibilisation du régime de change du dirham. Dans cette réflexion, la stabilité du système financier constitue une condition centrale ainsi que la mise en œuvre d'une politique monétaire de ciblage direct de l'inflation. Le rétablissement progressif depuis 2012 des équilibres macro-économiques et le redressement concomitant des réserves de change permettent également d'entamer cette discussion.

Depuis 1973, la cotation du dirham est effectuée sur la base d'un panier de devises, reflétant la structure des échanges extérieurs du Maroc. En 2001, un réaménagement du panier a été opéré, limitant sa composition à

l'euro et au dollar américain. En avril 2015, les pondérations des devises du panier de cotation du dirham ont été actualisées à 60% pour l'euro et 40% pour le dollar. A noter qu'un marché des changes existe qui permet au dirham de fluctuer dans une marge de plus ou moins 0,3% par rapport au taux central. Pour rappel, une nouvelle loi bancaire a été adoptée en décembre 2014 qui élargit et renforce la supervision de la banque centrale et lui attribue une mission de garante de la stabilité financière. La loi instaure notamment une procédure d'urgence permettant à la banque centrale d'intervenir dans la gouvernance d'un établissement en cas de risque systémique.

► christine.brodiak@dgtresor.gouv.fr

## Secteur à l'affiche

### Une avancée internationale majeure pour l'initiative 4 pour 1000

L'initiative « 4 pour 1000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat », lancée par la France lors de la COP21 et à laquelle adhère le Maroc, vise à améliorer la teneur en matière organique et encourager la séquestration de carbone dans les sols, à travers la mise en œuvre de pratiques agricoles adaptées aux conditions locales tant environnementales, sociales qu'économiques. Le principe est le suivant : si on augmente de 0,4% par an la quantité de carbone contenue dans les sols, on stoppe l'augmentation annuelle de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, ce qui permettrait également de rendre les sols plus fertiles et plus adaptés aux effets du changement climatique.

La réunion coprésidée par les Ministres français et marocain de l'agriculture, MM. Le Foll et Akhannouch le 28 avril, tenue en présence de plus de 20 pays, dont le Brésil et l'Inde, et de nombreux ministres européens et africains, a permis d'engager cette initiative dans une voie pleinement opérationnelle, tant en matière de contenu que de gouvernance.

Les participants ont acté les grands principes d'une feuille de route de l'initiative, qui fera l'objet d'un approfondissement dans les mois à venir, en perspective d'une adoption à la COP22. Dans la continuité de la déclaration de Paris, 4 axes de travail ont été définis, répartis en deux volets, scientifique et actions, et une gouvernance opérationnelle a été validée, déclinée en quatre instances (forum des partenaires, réunion des membres du consortium, comité scientifique et technique, secrétariat).

Le Maroc a pu à cette occasion lancer les prémices d'une initiative en matière de lutte contre le changement climatique tournée vers l'Afrique subsaharienne, qui devrait être portée lors de la COP 22 à Marrakech.

► [daniel.laborde@dgtresor.gouv.fr](mailto:daniel.laborde@dgtresor.gouv.fr)

## Relations France-Maroc

### Visite au Maroc de Stéphane Le Foll à l'occasion du SIAM



Cérémonie de signature de la convention de prêt entre le Crédit Agricole du Maroc et l'AFD

© Ambassade de France au Maroc

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Stéphane Le Foll, s'est déplacé au Maroc du 27 au 29 avril 2016. Cette visite avait deux objets principaux : coprésider une réunion à haut niveau consacrée à la mise en œuvre de l'initiative 4 pour 1000, organisée par les ministères français et marocain de l'agriculture, et approfondir notre coopération bilatérale dans différents domaines, et notamment dans la thématique de l'agroécologie.

M. Le Foll s'est tout d'abord rendu sur le Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM) à Meknès dont le thème était cette année « Une agriculture durable et résiliente ». Le Ministre a rencontré les entreprises exposant sur le Pavillon France organisé par Business France et a ensuite co-présidé la réunion 4 pour 1000 (cf. infra). Enfin, il a parrainé avec M. Akhannouch, Ministre de l'agriculture et de la pêche maritime, la signature de la 3<sup>ème</sup> convention de prêt entre le Crédit Agricole du Maroc et l'Agence française de Développement. Cette nouvelle ligne de crédit (60 M€) permettra de contribuer à l'amélioration de l'accès au financement des petites et moyennes exploitations agricoles.

Le Ministre français a par ailleurs visité l'entreprise agroalimentaire Oleafood dans la région de Meknès et le site de Biolandes à Khemisset, une entreprise française productrice d'huiles essentielles et engagée dans une démarche agroécologique sur ses productions agricoles (orangers bigaradiers). Au terme de son déplacement, M. Le Foll s'est exprimé devant la communauté française réunie à la Résidence de France à Rabat.

Lors de cette visite, Stéphane Le Foll a pu mesurer la prégnance de la thématique agroécologique au Maroc et la prise de conscience de ses enjeux au plus haut niveau, et promouvoir le rôle clé de l'agriculture dans la lutte contre le changement climatique, tant en matière d'adaptation que d'atténuation. Le Maroc entend à cet égard porter haut la voix de l'agriculture lors de la prochaine COP 22 hébergée sur son sol.

► [daniel.laborde@dgtresor.gouv.fr](mailto:daniel.laborde@dgtresor.gouv.fr)

## Affaires à suivre



La Banque mondiale a approuvé le 20 avril un programme d'appui à la gestion intégrée des risques de catastrophes naturelles et de la résilience (200 MUSD pour 5 ans). Ce programme, également soutenu par la Suisse, vise à introduire une approche globale en combinant réformes institutionnelles, investissements dans la réduction des risques de catastrophe et couverture d'assurance contre ces risques

►►► **Le Maroc dévoilé, le 28 avril dernier**, sa feuille de route pour la COP22 à Marrakech qui comprend cinq axes de travail : les actions pré-2020 (comme la généralisation des systèmes d'alerte précoce), les mécanismes de renforcement de capacités, l'accès aux financements climat, les transferts de technologies et la pérennisation de l'agenda de l'action (à travers la mobilisation des acteurs non étatiques dans la lutte contre le changement climatique) ►►►

**A l'issue d'un appel d'offres international**, le consortium conduit par GL Events a remporté le marché de l'aménagement du site de Bab Ighli à Marrakech qui accueillera la COP22 (451 M MAD) ►►►

**Lors du salon « International Marrakech Air Show »** (27-30 avril), les entreprises françaises du secteur aéronautique ont confirmé leur intérêt pour le Maroc. Le GIMAS a signé deux conventions : (1) avec Thalès pour la construction d'une usine de fabrication de pièces aéronautiques selon la technologie 3D (seule usine du groupe dans le monde) et (2) avec le pôle de compétitivité toulousain Aerospace Valley, pour le développement d'applications digitales sur la base des technologies spatiales. La 3<sup>ème</sup> convention officialise l'implantation au Maroc du groupe français Tecalemit Aerospace (canalisations pour fluides).

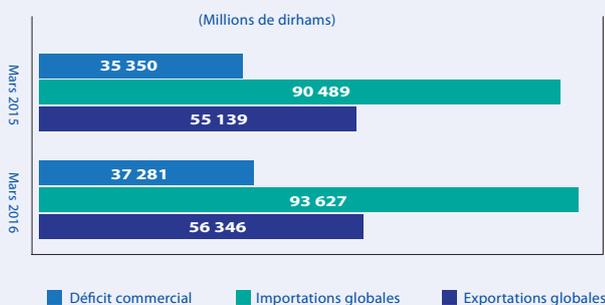
## Indicateurs économiques et financiers

Retrouvez chaque mois dans Conjoncture les principaux indicateurs économiques et financiers du Maroc.  
Une rubrique réalisée par la société de Bourse M.S.IN.



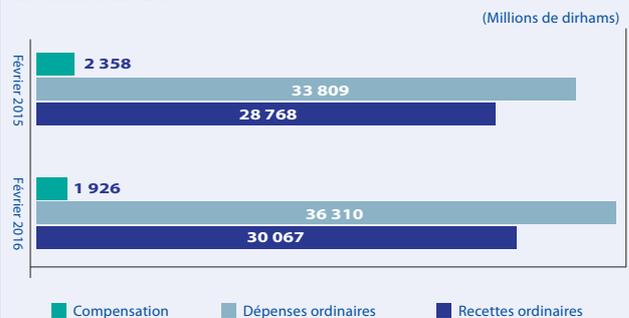
### Balance commerciale

A fin mars 2016, le déficit commercial a progressé de 5,5% par rapport à la même période de l'année 2015.



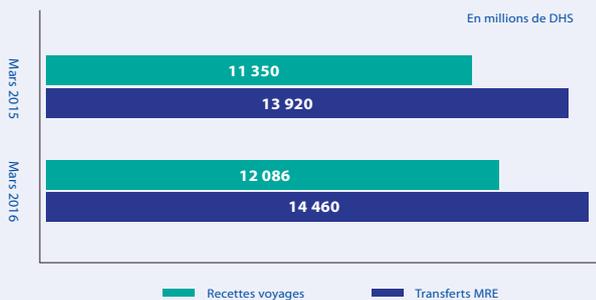
### Finances publiques

A fin février 2016, la charge de la compensation a enregistré une baisse de 18%.



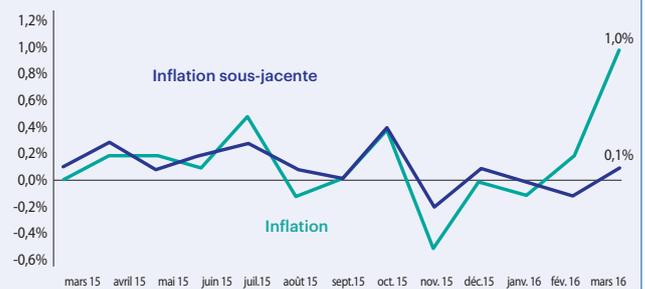
### Transferts des MRE & Recettes Voyages

Amélioration des Recettes Voyages et des Transferts MRE, respectivement, de 6,5% et 4% à fin mars 2016.



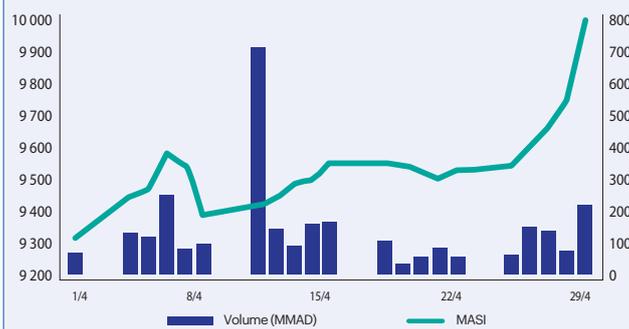
### Inflation

Hausse de 1,0% de l'indice des prix à la consommation, résultant d'une hausse de 2,0% de l'indice des produits alimentaires et de 0,1% de l'indice des produits non alimentaires.



### Bourse de Casablanca

Le volume global réalisé durant le mois d'avril 2016 s'est établi à 2,9 milliards de dirhams.



|                               |   |             |           |           | Var %/pts |
|-------------------------------|---|-------------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Balance des paiements</b>  | Importations globales (en mdh)                          | mars 15/    | 90 489    | 93 627    | 3,47 %    |
|                               | Exportations globales (en mdh)                          | mars 16     | 55 139    | 56 346    | 2,19 %    |
|                               | Déficit commercial                                      |             | 35 350    | 37 281    | 5,46 %    |
|                               | Taux de couverture (en %)                               |             | 60,90 %   | 60,20 %   | -         |
|                               | Transferts des MRE (en mdh)                             |             | 13 920    | 14 460    | 3,88 %    |
|                               | Recettes voyages (en mdh)                               |             | 11 350    | 12 086    | 6,48 %    |
| <b>Monnaie et crédit</b>      | Agrégat M3 (en mdh)                                     | fév. 15/    | 1 069 347 | 1 129 976 | 5,67 %    |
|                               | Réserves Internationale Nettes (en mdh)                 | fév. 16     | 183 127   | 233 751   | 27,64 %   |
|                               | Créances nettes sur l'administration centrale (en mdh)  |             | 147 718   | 140 853   | -4,65 %   |
|                               | Créances sur l'économie (en mdh)                        |             | 877 725   | 897 086   | 2,21 %    |
|                               | Dont Créances des AID (en mdh)                          |             | 766 639   | 775 498   | 1,16 %    |
|                               | Crédits immobiliers (en mdh)                            |             | 238 583   | 240 810   | 0,93 %    |
|                               | Crédits à l'équipement (en mdh)                         |             | 144 340   | 146 481   | 1,48 %    |
|                               | Crédits à la consommation (en mdh)                      |             | 44 487    | 46 816    | 5,24 %    |
| <b>Prix</b>                   | <b>Indice des prix à la consommation (100=2006)</b>     | fév. 15/    |           |           |           |
|                               | Indice des prix à la consommation                       | fév. 16     | 114,8     | 115,4     | 0,52 %    |
|                               | Produits alimentaires                                   |             | 122,9     | 123,5     | 0,49 %    |
|                               | Produits non-alimentaires                               |             | 109,0     | 109,6     | 0,55 %    |
|                               | <b>Taux de change (prix vente)</b>                      |             |           |           |           |
| 1 EURO                        | mars 15/  | 10,75       | 10,94     | 1,77 %    |           |
| 1 \$ US                       | mars 16   | 9,93        | 9,75      | -1,81 %   |           |
| <b>Taux d'intérêt</b>         | Taux d'intérêt (en %)                                   |             |           |           | Pb 100    |
|                               | (13 semaines)   | déc. 15/    | 2,51      | 2,29      | -22,0     |
|                               | (26 semaines)   | mars 16     | 2,55      | 2,51      | -4,0      |
|                               | (52 semaines)   |             | 2,57      | 2,56      | -1,0      |
| (2 ans)                       |   | 2,80        | 2,58      | -22,0     |           |
| <b>Bourse Des valeurs</b>     | MASI (en points)  | 31 déc. 15  | 8 925,71  | 9 975,72  | 11,76 %   |
|                               | MADEX (en points)                                       | 30 avril 16 | 7 255,21  | 8 159,75  | 12,47 %   |
| <b>Activités sectorielles</b> |   |             |           |           |           |
| <b>Télécom</b>                | Téléphone mobile (en milliers d'abonnés)                |             | 43 387    | 42 064    | -3,05 %   |
|                               | Téléphone fixe (en milliers d'abonnés)                  | mars 15/    | 2 393     | 2 174     | -9,15 %   |
|                               | Internet (en milliers d'abonnés)                        | mars 16     | 10 318    | 14 480    | 40,34 %   |
| <b>Trafic portuaire</b>       | (mille tonnes)  | fév. 15/    | 16 684    | 17 145    | 2,76 %    |
| <b>Énergie</b>                | Énergie appelée nette (GWh)                             | fév. 15/    | 5 259     | 5 421     | 3,08 %    |
|                               | Consommation d'électricité (GWh)                        | fév. 16     | 4 383     | 4 493     | 2,51 %    |
| <b>Industrie</b>              | Exportation de l'Automobile (en MDH)                    | mars 15/    | 12 384    | 13 619    | 9,97 %    |
|                               |   | mars 16     |           |           |           |
| <b>Mines</b>                  | <b>Chiffres d'affaires à l'exportation OCP</b> (en mdh) | mars 15/    | 9 686     | 9 212     | -4,89 %   |
|                               |   | mars 16     |           |           |           |
| <b>BTP</b>                    | Vente de ciment (en milliers de tonnes)                 | fév. 15/    | 2 221     | 2 398     | 7,97 %    |
|                               |   | fév. 16     |           |           |           |
| <b>Tourisme</b>               | Nuitées dans les EHC (en milliers)                      | fév. 15/    | 2 487     | 2 457     | -1,21 %   |
|                               | Arrivées de touristes y compris MRE (en milliers)       | fév. 16     | 1 219     | 1 200     | -1,56 %   |
|                               |   |             |           |           |           |

## Énergie

À fin février 2016, le volume de la production électrique a progressé de 1 %. Cette évolution couvre une hausse de 18,9 % de la production totale de l'ONEE, conjuguée à une baisse de 5,7 % de la production privée. Quant aux échanges d'énergie avec l'Espagne et l'Algérie, le volume des importations a progressé de 17,8 %, portant ainsi l'énergie nette appelée à 5 421 GWh (en hausse de 3,1 %).

## BTP

L'encours des crédits accordés au secteur immobilier a augmenté de 0,9 % au terme du mois de février 2016 pour atteindre 240,8 milliards de dirhams. Cette progression couvre une hausse de 5,7 % de l'encours des crédits à l'habitat et une baisse de 10,9 % de l'encours des crédits attribués aux promoteurs.

## Télécommunications

Au terme du premier trimestre 2016, le parc des abonnés à la téléphonie mobile a atteint 42 063 961. Il enregistre ainsi une baisse de 2,36 % sur un trimestre et de 3,05 % sur une année. Le parc global d'abonnés à la téléphonie fixe a atteint, quant à lui, 2 173 874, enregistrant des baisses de 2,18 % et de 9,15 %, respectivement sur le trimestre et sur l'année. Enfin, le parc global internet s'est établi à 14 480 047 abonnés, un chiffre en quasi-stagnation par rapport au trimestre précédent et en croissance de 40,33 % sur une année. Ceci porte le taux de pénétration d'internet à 42,78 %.

## Bourse De Casablanca

Au terme du mois d'avril 2016, le cours du MASI s'est établi à 9 975,72 points, affichant une performance YTD de 11,76 %. La plus forte performance mensuelle a été enregistrée par MANAGEM (+27,33 %), suivie par ALLIANCES (+25,93 %) et RDS (+21,70 %). La plus forte contre-performance a été enregistrée par ALUMINIUM DU MAROC (-18,40 %). Par secteur, les plus fortes performances mensuelles ont été enregistrées par le secteur des Équipements Électriques et Électroniques (NEXANS MAROC +19,80 %), de l'Immobilier (+16,52 %) et celui de l'Électricité (TAQA MOROCCO +12,79 %). La plus forte contre-performance a concerné le secteur des Loisirs & Hôtels (RISMA -9,40 %). Quant à la capitalisation boursière, elle s'est établie à 502,7 milliards de dirhams, en hausse de 10,9 % par rapport à fin 2015.

► Mohamed El Mehdi CHAMCHATI

# TRANSFARO

Transit & Transport International

OUR TEAMS strive to deliver competitive rates and solutions for our reputed clients around the world. We deliver the highest levels of speed, efficiency and reliability.

ISO 9001  
ISO 14001  
BUREAU VERITAS  
Certification



App Iphone  
&  
Android



## OUR LOGISTICS SERVICES INCLUDE

DOOR TO  
SERVICES FREIGHT

FORWARDING  
AIR & SEA

CUSTOM  
CLEARANCE

Follow us on  
FACEBOOK



[www.transfaro.com](http://www.transfaro.com)

Email : [transfaro@transfaro.com](mailto:transfaro@transfaro.com)

Phone : +(212) 522 98 08 33 +(212) 522 98 73 34 Fax : +(212) 522 23 33 79 +(212) 522 98 53 36

119, Bd Bir Anzarane - Rés. Ramzi B - Maârif - 20100 Casablanca - Maroc

# ZOOM

- p. 40** La logistique, l'autre défi de la compétitivité nationale
- p. 43** Interview d'Abdelkader Ait Belkacem, Gérant associé de NSA Morocco Trans, société de transport national de marchandises.
- p. 44** Maroc : un hub logistique africain en devenir
- p. 46** Interview de Mohamed Karaouane, Directeur du GIAC Translog, groupement interprofessionnel d'aide au secteur transport et logistique.
- p. 48** 600 milliards de dirhams investis

## Transport et logistique, un secteur-clé à structurer pour gagner en compétitivité



© Fotolia

La compétitivité d'un pays est directement liée à l'efficacité de sa vision en matière de transport et de logistique. Afin d'accompagner le déploiement de ses grandes stratégies de développement, notamment à destination du continent africain, le Maroc a mis en place différents programmes spécifiques au secteur. Grâce à une politique d'investissements soutenue, de nombreuses infrastructures ont vu le jour ses dernières années. Mais, en dépit de belles avancées, le secteur souffre toujours d'un déficit de compétitivité, tout particulièrement le transport routier qui reste très atomisé et soumis aux lois de l'informel.

Dossier coordonné par Nadia Kabbaj

## La logistique, l'autre défi de la compétitivité nationale

Le développement du secteur de la logistique constitue une priorité nationale stratégique visant à parachever le processus de renforcement de la compétitivité de l'économie marocaine. Des progrès importants ont été accomplis au cours de ces dernières années sur toute la chaîne de valeur grâce au contrat-programme logistique 2010-2015. Toutefois, des efforts sont à consentir pour mieux accompagner le déploiement des plans sectoriels.



**Le coût de la logistique représente en moyenne entre 18 et 20 % du PIB.**

**P**our disposer d'un secteur logistique efficient, à même d'apporter un plus à la compétitivité de son tissu économique, le Maroc compte sur un certain nombre d'atouts tels que le positionnement géographique, un marché à fort potentiel, une dynamique économique liée aux plans sectoriels ou encore la disponibilité d'infrastructures de base. Ces points forts sont néanmoins contrebalancés par des fragilités : faible diversification de l'offre logistique, coûts portuaires supérieurs de près de 30 % à ceux de la région, ou encore défaut d'infrastructures spécialisées sur certains flux. Conséquence, le coût de la logistique représente en moyenne entre 18 et 20 % du PIB, soit une part deux fois supérieure à celle des pays de l'Union européenne (10 %), ce qui constitue

un handicap pour la compétitivité du secteur exportateur national.

Conscient que le développement de la logistique ne peut se faire sans infrastructures de qualité, et sans l'élimination des entraves institutionnelles et réglementaires, le Maroc a mis en place plusieurs actions ciblant les différents maillons de la Chaîne logistique (supply chain). Ainsi, le contrat-programme logistique 2010-2015 vise, entre autres, à réduire les coûts logistiques à hauteur de 15 % du PIB et à réaliser 70 plates-formes dans différentes villes pour une superficie totale de 2 080 ha. Ces mesures devraient permettre de créer 36 000 nouveaux emplois et de gagner 0,5 à 0,7 point de PIB par an, soit une valeur ajoutée additionnelle de 15 à 20 milliards de dirhams, et ce, tout en diminuant de 35 % les émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport de marchandises.

### Infrastructures portuaires

Pour atteindre ces objectifs, la poursuite de la politique des grands chantiers (ports, autoroutes, plateformes, etc.) a été préconisée. Plusieurs projets ont été programmés au niveau des ports, un maillon-clé des chaînes logistiques qui assure 98 % des échanges extérieurs. Tout d'abord, le Port de Kenitra Atlantique, dont le processus de réalisation a été accéléré avec l'implantation du Groupe PSA. Outre les exportations automobiles, ce port permettra de capter les différents flux des régions du Gharb, du Saïss et du Loukkos grâce aux connexions autoroutières et ferroviaires.

Pour sa part, le nouveau port de Dakhla Atlantique devrait jouer un rôle important au niveau des régions du Sud et constituer un hub pour l'Afrique. L'objectif est de développer localement les activités liées à la pêche et de contribuer à la dynamique économique régionale en favorisant les flux industriels, énergétiques et marchands. Quant à Nador West Med, complexe industriel et portuaire intégré, la première phase du projet comprendra trois postes pétroliers, un quai à conteneurs, un quai destiné au charbon et un poste roulier (pour le chargement et déchargement des véhicules).

### Maillage routier et ferroviaire

Outre ces chantiers portuaires, la logistique est fortement dépendante des réseaux de transport tels que les routes, autoroutes et voies ferrées. Au cours de ces dernières années, d'importants investissements ont permis de développer le réseau autoroutier en service qui totalise aujourd'hui plus de 1 600 km. D'ici fin 2016, d'autres projets en cours de réalisation vont étendre à 1 800 km ce réseau, offrant de meilleures conditions de circulation pour les marchandises ainsi qu'un gain de temps indispensable à l'amélioration de la compétitivité des opérateurs économiques. À cela, s'ajoutent les réseaux de voies express, de routes nationales, régionales et provinciales, totalisant un linéaire de plus de 57 400 km.

Le Maroc dispose, par ailleurs, d'un réseau ferroviaire dense de plus de 2 110 km. Le ferroviaire constitue un acteur clé du transport de marchandises : l'activité fret et logistique avoisine les 10 millions de tonnes/an (hors activités liées au transport du phosphate) avec un coût de 30 % à 50 % inférieur à celui du transport routier de marchandises.

Quant à l'aérien, l'offre cargo demeure globalement faible et ne contribue qu'accessoirement à la circulation des marchandises. La proximité de l'Union européenne, principal partenaire commercial du Maroc, avec plus de 65 % des échanges extérieurs, n'encourage pas à développer une offre de transport de marchandises par voie aérienne.

**Le ferroviaire constitue un acteur-clé du transport de marchandises : l'activité fret et logistique avoisine les 10 millions de tonnes/an (hors transport du phosphate).**

### Plates-formes logistiques

Les différents investissements réalisés au niveau des infrastructures ont contribué à l'amélioration de la connectivité du Maroc. Selon le classement de l'Indice de Performance Logistique (LPI) de la Banque mondiale, le Royaume est passé du 144<sup>e</sup> au 62<sup>e</sup> rang mondial entre 2002 et 2014. Parallèlement aux réseaux de transport, le développement de la logistique nécessite cependant des plates-formes adaptées. Si, à fin 2014, le Maroc comptait 61 zones industrielles urbanisées et équipées, la majeure partie de ce parc ne répondait pas aux standards internationaux. D'où l'accent mis par le contrat-programme sur le développement d'un réseau national de zones logistiques multi-flux (ZLMF) en vue d'optimiser et de massifier les flux logistiques. Dans ce cadre, un foncier de 3 300 ha a été identifié et mobilisé pour permettre le groupage et le dégroupage des marchandises dans des zones d'activités logistiques incluant un ou plusieurs types de plates-formes (conteneurs, distribution et sous-traitance, agroalimentaire, matériaux de construction, céréales, etc.).

La réalisation de ces plates-formes nécessite ainsi différents prérequis : un foncier disponible et à coût raisonnable, une connectivité adaptée (autoroute, rail) ou encore une régulation du transport routier de marchandises en milieu intra et périurbain.

Parmi ces plate-formes modernes, outre Med-Hub adossé au port Tanger Med, il existe la zone logistique de MITA située à Aïn Sebaâ et développée par l'ONCF. S'étendant sur une superficie de 12 ha, la première tranche de ce projet comprend un entrepôt de stockage (26 000 m<sup>2</sup>), bureaux (1 300 m<sup>2</sup>), entrepôts de messageries (3 400 m<sup>2</sup>) et centre d'affaires (4 500 m<sup>2</sup>), etc. Sa capacité de stockage de conteneurs est de 300 EVP. Cette plate-forme multimodale logistique, >>>>



»»» dont le port sec sous douane est opérationnel depuis 2009, jouit d'une position stratégique favorable en étant située à moins de 6 km du port de Casablanca.

### Transport de marchandises

Maillon central de la chaîne logistique, le transport des marchandises reste relativement peu développé en raison de sa structure fragmentée. Le secteur est dominé à 95 % par les TPE et les PME, dont 90 % d'entreprises individuelles détenant chacune une flotte moyenne de deux à cinq camions. Beaucoup de ces entités échappent à la réglementation sociale et fiscale et disposent généralement de parcs vétustes (véhicules de plus de 13 ans). Aujourd'hui le secteur compte plus de 20 000 transporteurs pour quelque 80 000 camions, dont un peu plus de la moitié sont exploités pour le compte d'autrui.

Face à cette situation, l'État s'est engagé dans un processus de modernisation du transport de marchandises, un secteur qui constitue le point faible de la chaîne logistique et dont la part d'informel dépasse 40 %. Toutefois, des blocages persistent.

Du côté de la branche TIR (Transport International Routier), on recense quelque 400 entreprises spécialisées totalisant 1 400 véhicules. Le TIR représente plus de 8 % du trafic global de marchandises au Maroc. En raison de la proximité géographique, sa part dans les échanges de marchandises avec l'Union européenne est majoritaire avec 20 % en moyenne (15 % pour les importations et 33 % pour les exportations). De même, l'UE concentre près de 80 % des origines et des destinataires du TIR marocain. Le reste étant réparti entre l'Europe de l'Est et certains pays de l'Afrique subsaharienne à travers la Mauritanie.

### Un secteur à structurer

Principal mode de transport de fret au niveau national et à destination de l'étranger, le secteur du transport routier de marchandises représente d'importants enjeux. Il est donc urgent de moderniser le tissu des sous-traitants, de favoriser l'émergence de « champions nationaux » dans le TIR, de lutter efficacement contre l'informel, etc.

En outre, le développement du secteur logistique demeure lié aux prestations fournies par certaines entités publiques visant à faciliter et contribuer à la fluidité des échanges. La douane, qui occupe une position charnière de la chaîne logistique internationale, s'est notamment engagée dans la mise en place du label OEA (Opérateur Économique Agréé) accordé aux acteurs internationaux qui se conformeront aux directives de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD).



©DR

**Avec une part d'informel dépassant les 40 %, le transport de marchandises constitue le maillon faible de la chaîne logistique.**

Une étape préliminaire de « catégorisation des entreprises » offrira un certain nombre d'avantages (traitement en priorité, facilité de cautionnement, facilité de dédouanement à domicile, etc.)

### Défis à relever

Aujourd'hui, il paraît essentiel de développer des partenariats maghrébins dans le secteur des transports et de la logistique, notamment en ce qui concerne la modernisation et l'harmonisation du cadre institutionnel, organisationnel et législatif.

De même, une solution devra être trouvée à la problématique du cabotage. Les transporteurs de marchandises marocains dénoncent la recrudescence de cette pratique chez les transporteurs européens, et ce, malgré son interdiction dans le cadre des accords bilatéraux conclus entre le Maroc et chacun de ces pays. Certains camionneurs européens, lors de leur passage au Maroc, n'hésitent pas à avoir recours au cabotage du fait de l'absence de sanctions réglementaires, alors même que les opérateurs marocains s'adonnant à ces pratiques en Europe sont lourdement sanctionnés.

En conclusion, si les progrès enregistrés durant les cinq dernières années ont montré la progression de la logistique dans l'économie marocaine, l'objectif fondamental de réduction du coût de la logistique de 20 % à 15 %, fixé dans le cadre du contrat programme logistique 2010-2015, est loin d'être atteint. D'où l'intérêt des professionnels du secteur pour le nouveau contrat-programme 2016-2020, actuellement en gestation. \*

► Rachid Hallaouy, journaliste

# « Les tarifs baissent et les coûts explosent »

Interview d'Abdelkader Ait Belkacem, Gérant associé de NSA Morocco Trans, société de transport national de marchandises.



## Conjoncture : Est-il aisé de diriger une PME dans le domaine du transport de marchandises ?

### Abdelkader Ait Belkacem :

Le transport, comme tout secteur, a ses avantages et ses inconvénients et, comme tout secteur, il n'est pas aisé de s'y faire sa place et encore moins de la maintenir. Clé de voûte de la politique logistique de l'État, le secteur bénéficie d'une attention particulière visant à améliorer sa compétitivité et à en faire la locomotive de toute la chaîne logistique.

Cependant, certaines réformes d'importance se trouvent décalées par rapport à la réalité du secteur. Par exemple, le programme de renouvellement/rajeunissement de la flotte n'a pas eu le succès escompté. La prime à la casse, qui varie entre 90 000 et 150 000 dirhams, reste loin des prix de camions neufs de marque européenne qui se situent entre 800 000 et un million de dirhams. De plus, bénéficier du programme suppose une capacité d'endettement importante. Or, plus de 80 % des opérateurs sont des TPE ou des personnes physiques pour qui l'accès au crédit est souvent problématique.

### Comment expliquez-vous que l'activité transport n'a pas forcément une bonne image ?

Le transport routier de marchandises est souvent associé au taux de sinistralité dans la sécurité routière, ce qui n'est pas forcément faux. Ce taux de sinistralité n'est que le résultat d'un laxisme quant au contrôle de surcharge. Le poids total en charge autorisé est de 40 tonnes. Certains transporteurs chargent jusqu'à 40 tonnes de marchandises ! Puis, il y a aussi l'état

de vétusté de la flotte dont la moitié est âgée de plus de 10 ans et près d'un quart, de plus de 20 ans. Et qui dit vieille flotte, dit plus de consommation de gasoil et plus de pollution.

### Est-ce un domaine souvent pointé du doigt pour certaines pratiques comme la corruption ?

C'est vrai. Mais la corruption n'est pas le propre du transport routier de marchandises. La corruption est présente à tous les niveaux et sur toute la chaîne. Mais la plus fâcheuse des corruptions, c'est celle qui touche à la sécurité routière comme la visite technique et pneumatique.

### Et en matière de rentabilité ?

Le secteur du transport de marchandises jouit toujours d'une réputation ancienne, celle d'être un secteur juteux. Or, la donne a bien changé. Sur les 20 dernières années, les prix ont été divisés par 3 alors que les composantes des coûts ont connu un effet multiplicateur important. Dans les années 1980/1990, un transporteur facturait le km parcouru à 10 à 15 dirhams alors, qu'aujourd'hui, la moyenne des prix oscille entre 5 et 6,5 dirhams par km, selon les secteurs.

Les coûts, quant à eux, ont suivi une trajectoire inverse. La part du gasoil dans le chiffre d'affaires est comprise entre 35 % et 40 %, celle des pneumatiques représente 10 %, les frais d'auto-route 8 %, l'entretien et la réparation 8 %, le personnel 10 %, les frais de gestion 6 % et, enfin, le loyer crédit 10 %. Avec des tarifs au km qui baissent et des coûts qui explosent, nous parlons plus de survie que de rentabilité ! \*

► Propos recueillis par Rachid Hallaouy



[www.cfcim.org](http://www.cfcim.org)



## Rejoignez une communauté d'affaires de près de 4 000 entreprises



## Maroc : un hub logistique africain en devenir

Le Maroc affiche son ambition de devenir un hub logistique pour l'Afrique. Plusieurs projets sont réalisés et/ou programmés pour le concrétiser. Toutefois, si les enjeux sont importants, le challenge à relever est de taille.



Des synergies sont mises en place afin de favoriser le transport intermodal.

© DK

**Tanger Med aura, à terme, une capacité globale de 8,2 millions de tonnes de conteneurs, dont 40 % en continuation vers le continent africain.**

« **N**ous invitons le gouvernement à réfléchir à la mise en place dans les Provinces du Sud d'un hub de transport aérien desservant l'Afrique. Nous caressons également le rêve de construire une ligne ferroviaire de Tanger à Lagouira, pour relier le Maroc au reste de l'Afrique », a souligné Sa Majesté le Roi Mohammed VI, lors de son discours du 6 novembre 2015 à Laâyoune. Il confirme ainsi la volonté affichée par le Maroc depuis quelques années de devenir le hub de l'Afrique, notamment pour les régions d'Afrique du Nord, de l'Ouest et d'Afrique Centrale. Pour atteindre ces objectifs, le Maroc dispose d'atouts indéniables. Les plus importants étant sa situation stratégique, ses infrastructures de qualité et la présence de plus en plus marquée des entreprises marocaines

en Afrique subsaharienne. Enfin, les flux commerciaux entre le Maroc et le continent africain connaissent une nouvelle impulsion depuis le début de cette décennie. Il existe toutefois une contrainte majeure au développement des échanges avec la région : celle des coûts de transport et de logistique, qui figurent parmi les plus élevés au monde.

### Infrastructures dédiées au hub

Pour devenir un véritable hub logistique africain, le Maroc s'est engagé à améliorer ses infrastructures portuaires, aéroportuaires, ses plates-formes et sa connectivité avec le continent en développant les réseaux de transport (terrestre, aérien, maritime et ferroviaire). C'est dans le cadre de cette volonté que Tanger Med a vu le jour. Située au carrefour des routes maritimes, cette plate-forme aura, à terme, une capacité globale de 8,2 millions de tonnes de conteneurs, dont 40 %

en continuation vers le continent africain. Le port et la plate-forme logistique MedHub dédiée aux activités logistiques à valeur ajoutée de groupage, de distribution et d'approvisionnement favorisent les échanges avec le continent.

Dans le même sillage, le Port de Dakhla Atlantique est programmé pour impulser une dynamique économique et sociale dans les régions du Sud et, surtout, permettre la transformation d'une large gamme de produits bruts ou semi-finis importés ainsi que leur exportation vers l'Afrique.

En ce qui concerne le transport aérien, après l'aéroport de Casablanca qui relie la capitale économique du Royaume à 31 villes africaines, le Maroc a pour ambition de faire de Dakhla un second hub vers l'Afrique. Cette stratégie vise à faire des régions du Sud un nouveau pôle de développement des échanges entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne. Ainsi, au lieu de transiter par Casablanca, les voyageurs à destination de l'Afrique pourront passer directement par Dakhla avec un gain important en temps et en coût.

Par ailleurs, en l'absence de voies maritimes denses et face à la hausse du trafic routier entre le Maroc et l'Afrique de l'Ouest via la Mauritanie, le Maroc projette de prolonger l'autoroute Tanger-Agadir vers le sud grâce à la réalisation d'une voie express qui reliera Tiznit à Dakhla en passant par Laâyoune. Celle-ci permettra de connecter ces régions avec le reste du Maroc et, surtout, à l'Afrique subsaharienne via la Mauritanie.

Reste que le maillon faible de la logistique en Afrique demeure le volet maritime. Dans ce cadre, certains évoquent la nécessité de créer une joint-venture maroco-africaine en vue

### Le maillon faible de la logistique en Afrique demeure le volet maritime.

de mettre en place une compagnie maritime opérant sur la région.

#### D'importants challenges à relever

Pour devenir un hub régional, le Maroc doit être, avant tout, un carrefour commercial et financier compétitif. Le pays doit, en outre, agir sur les différents maillons de la chaîne logistique : passage à la frontière, gestion du stock, gestion documentaire, dédouanement, transport local. La fluidité des échanges commerciaux dépend également de la conclusion d'accords de libre-échange avec des blocs régionaux africains et de la mise en place d'un environnement des affaires propice à la circulation des biens, services, capitaux et personnes. Ainsi, pour développer un hub d'approvisionnement vers les pays africains, les opérateurs souhaitent bénéficier des assouplissements douaniers en ne s'acquittant, par exemple, que des droits (droits de douane et TVA) relatifs aux marchandises destinées au marché local, et non sur celles qu'ils doivent réexpédier en Afrique subsaharienne.

Enfin, pour faire du Maroc un hub logistique dynamique, le privé aussi doit jouer sa partition en investissant sur le Transport International Routier (TIR) et particulièrement dans des flottes spécialisées dans le transport de produits périssables (véhicules à température contrôlée). D'où l'intérêt de soutenir la création d'acteurs TIR marocains solides pour accompagner ce hub. Sur ce point, certains opérateurs étrangers commencent déjà à se positionner sur le créneau. C'est le cas du transporteur espagnol San Jose Lopez (SJJL) qui prévoit l'implantation d'une plate-forme logistique de 9 000 m<sup>2</sup> à Dakhla qui lui servira de hub pour l'Afrique subsaharienne. \*

► Rachid Hallaouy, journaliste



deliver solutions since 1963

**BANSARD**  
international

Contactez-nous !

maroc@bansard.com | www.bansard.com

tél : 212 (0) 522 666 441



CONSOL BOX  
hebdomadaires  
CHINE > MAROC  
TURQUIE > MAROC  
ITALIE > MAROC  
ALLEMAGNE > MAROC  
BELGIQUE > MAROC



MARITIME FCL



AERIEN



ROUTE

FRANCE <> MAROC  
ESPAGNE <> MAROC  
ALLEMAGNE > MAROC  
ITALIE > MAROC



e-LOGISTIQUE



ENTREPOTS  
classé MEAD  
Casablanca  
& Tanger

# « Comment faire pour que les PME/PMI accèdent plus facilement à la formation ? »



Interview de Mohamed Karaouane, Directeur du GIAC Translog, groupement interprofessionnel d'aide au secteur transport et logistique.

**Conjoncture :** Quelle appréciation avez-vous de l'équation emploi/formation en matière de logistique et de transport ?

## Mohamed Karaouane :

Les objectifs indicatifs de formation sur cinq ans couverts par la Stratégie Nationale Logistique font apparaître un besoin d'environ 41 600 professionnels (Manager, Ingénieur, Technicien Spécialisé, Opérateur Spécialisé, etc.). Il s'agit aussi de renforcer les compétences logistiques de 20 000 conducteurs pour le transport de matières dangereuses et la chaîne de froid. Cependant, le portrait statistique extrait de l'étude menée par l'AMDL en 2013 sur l'offre de formation fait apparaître un excédent de plus de 1000 lauréats/an sur la catégorie des managers et de 400 lauréats sur la catégorie des ingénieurs. En ce qui concerne les techniciens spécialisés, il y a, plus ou moins, un équilibre quantitatif. C'est sur les opérateurs spécialisés que l'étude de l'AMDL constate un déficit de 3 500 lauréats. Le système statistique public ne produit pas de données sur les emplois attachés à des fonctions et/ou activités logistiques. Toutefois, la situation du marché du travail met en exergue des besoins en recrutement récurrents pour les deux grandes catégories d'emplois en logistique. Il s'agit des opérateurs et des agents de maîtrise/techniciens.

### Et la formation dite continue, dispensée tout au long de son activité professionnelle ?

L'offre de formation continue assurée par les opérateurs publics et privés est aujourd'hui difficile à cerner. Il est à retenir que dans le cadre des Contrats Spéciaux de Formation, les thèmes de formation considérés comme les plus importants ont été définis. Ces formations sont destinées aux cadres, techniciens et opérateurs et couvrent, par exemple, le perfectionnement des conducteurs d'engins, la sécurité ou l'éco conduite.

Je tiens à préciser que le tissu économique national est constitué à 95 % de PME/PMI. Ces dernières éprouvent plus de difficultés que les grandes entreprises à faire de la formation. D'abord, parce qu'elles ont moins accès à l'information sur les possibilités de formation et, ensuite, elles ont un problème d'économie d'échelles puisque le coût fixe de la formation est à répartir sur un nombre d'employés plus faible. Enfin, les PME/PMI ont peur de perdre, au profit de la concurrence, les employés qui ont suivi une formation dans le cadre de leur

emploi. Elles ont plus de difficultés à garder leur personnel formé, alors que les grandes entreprises peuvent motiver leurs employés de différentes manières.

La problématique est donc la suivante : comment faire en sorte que les PME/PMI accèdent plus massivement et plus facilement à la formation ? Je rappelle qu'elles emploient 80 à 85 % des salariés.

### Du coup, on serait tenté de dire que les compétences formées font défaut au secteur ?

La question des compétences dans le domaine de la logistique au Maroc, portée par les professionnels, nous renvoie à la synthèse suivante : un effectif très limité de compétences formées en déphasage avec les besoins réels du secteur, une inadéquation entre l'offre et la demande en terme de profils, principalement pour les métiers des opérateurs, et, enfin, la dynamique du secteur qui fait que des emplois meurent pendant que d'autres se créent. On peut citer comme nouveaux profils, les Conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses (Article 34 de la loi 30-05). Il s'agit en effet de compétences très spécialisées et non disponibles sur le marché national, sans parler du délai et du coût de leur formation. Actuellement, les demandes les plus importantes des entreprises portent sur le personnel de manutention et de conduite. Puis, pour la maîtrise, les besoins concernent les chefs de quai, d'expédition et d'exploitation ainsi que les métiers en lien avec la direction logistique et la supply chain.

### Que pensez-vous de la vision 2025 en matière de logistique et d'emplois ?

Le secteur de la logistique au Maroc est à un stade embryonnaire. Seules les entreprises ouvertes sur l'international sont dotées de visions et de stratégies logistiques plus ou moins transparentes. Des efforts sont encore à mener afin de structurer le secteur informel dominant. L'étude sectorielle en cours de réalisation par l'AMDL va certainement déterminer les besoins quantitatifs et qualitatifs de formation et mesurer l'écart entre l'offre de formation et les besoins de main-d'œuvre. Cela permettra de planifier en conséquence le développement des programmes de formation. Le but n'est pas seulement de fournir les éléments requis pour la gestion du secteur de formation logistique, mais aussi de servir de base pour la mise en place d'une plate-forme d'information emploi et formation \*

► Propos recueillis par Rachid Hallaouy



## VOS OPÉRATIONS ENTRE LES MAINS D'UN EXPERT

Présente dans les 10 principaux ports du Royaume, Marsa Maroc offre des solutions logistiques en mesure de répondre à l'ensemble de vos besoins. Services aux navires et aux marchandises, services logistiques connexes ou encore information en temps réel, nous mettons à votre disposition des prestations complètes avec toute l'expertise de près de 50 ans d'expérience. Outre notre expertise dans la gestion portuaire, nous attachons une importance particulière à la qualité de nos équipements et la qualification de nos équipes, avec pour seul objectif de vous apporter toujours satisfaction.

**Marsa  
Maroc**

# 600 milliards de dirhams investis

Malgré les importants investissements consentis au cours de ces dernières années dans le secteur logistique, surtout par l'État, les résultats n'ont pas atteint les objectifs escomptés. Quel est le bilan des précédentes stratégies nationales et quels sont les programmes phares à venir ?

**L**e secteur de la logistique ne pesait que 5 % du PIB du pays en 2010. Pour mieux développer son potentiel, les autorités ont élaboré un Contrat-programme 2010-2015, doté d'une enveloppe de 60 milliards de dirhams d'investissements, dont l'un des objectifs était d'accroître la valeur ajoutée du secteur de 0,5 à 0,7 point de PIB par an. Selon les professionnels et dans le meilleur des cas, le PIB du secteur de la logistique se situerait aujourd'hui entre 6 % et 6,5 % du PIB national.

### Investissements portuaires

Le Maroc a réalisé des progrès importants en matière de connectivité maritime. En 2014, il occupait le 16<sup>e</sup> rang mondial, juste derrière les Émirats Arabes Unis (15<sup>e</sup>), l'Italie (14<sup>e</sup>) et l'Espagne (13<sup>e</sup>). Cette progression s'explique notamment par la mise en exploitation de Tanger Med I (le pays se classait à 84<sup>e</sup> place auparavant). Pour développer le trafic, la Stratégie Portuaire du Maroc à l'horizon 2030 prévoit un budget de 60 milliards de dirhams. Parmi les projets phares, on peut citer Tanger Med II, le Port Nador West, le Port Kenitra Atlantique et le Port Dakhla Atlantique. Si ces différentes structures devraient améliorer la connectivité du Royaume, il subsiste un bémol : le Maroc dispose d'une flotte maritime très limitée.

### L'aérien et le ferroviaire

En 2015, l'ONDA a engagé 4 milliards d'investissements dont une grande partie a été allouée aux travaux de modernisation et de développement des capacités aéroportuaires du Royaume, en particulier celles de l'aéroport Mohamed V. En ce qui concerne le ferroviaire, le programme actuel inclut une enveloppe de 35 milliards de dirhams, dont 20 milliards pour la LGV (350 km de Tanger à Casablanca) et le reste pour les équipements roulants, le doublement de la voie ferrée jusqu'à Marrakech et la construction de nouvelles gares. Dans le cadre du programme mobilité au Maroc à l'horizon 2035, le Royaume ambitionne même de porter le réseau LGV à 1500 km, pour un coût estimé à 100 milliards de dirhams.

### Autoroutes et routes pour un maillage du territoire

Plusieurs projets sont en cours de finalisation, dont le tronçon El Jadida-Safi (143 km) et la rocade externe de contournement de la ville de Rabat (41 km) qui porteront le réseau autoroutier à 1588 km. Rien que pour 2016, la Société Nationale des Autoroutes du Maroc envisage d'investir 4 milliards de dirhams. Dans le cadre du Second Schéma Autoroutier National, 30 milliards de dirhams seront dédiés à la construction de quatre nouveaux axes : Safi-Beni Mellal via Marrakech (400 km), Agadir-Guelmim (200 km), Rabat-Casablanca (100 km) et El Jadida-Safi (140 km). À ces projets, il faut ajouter la voie express Tiznit-Laâyoune-Dakhla, dont le coût est estimé à 8,5 milliards de dirhams. En outre, plusieurs milliers de kilomètres de routes seront réalisés pour désenclaver certaines régions.

À l'horizon 2035, le Maroc compte ainsi investir 600 milliards de dirhams dans les infrastructures. Certains financements se feront par des partenariats publics-privés (PPP).

### Des plates-formes logistiques multi-flux

Pour accompagner le Contrat-programme logistique 2010-2015, le Maroc compte réaliser 70 zones logistiques multi-flux (ZLMF). Outre les opérateurs publics (ONCF, SNTL, Marsa Maroc, RAM), certains acteurs du privé commencent également à s'intéresser à la mise en place des plates-formes logistiques.

A titre d'exemple, au niveau du Grand Casablanca, huit ZLMF seront réalisées sur une superficie totale de 978 ha (à Zenata, Oulad Hadda, Deroua, Nouaceur, Oulad Saleh, Bouskoura, Lakhyayata et Sahel Lakhyayta), en complément de la zone Mita de l'ONCF. Un investissement public de 3,1 milliards de dirhams a été mobilisé pour le développement des premières plates-formes logistiques de Casablanca et l'amélioration de leur connectivité avec le port de Casablanca.

Des études de marché sont en cours pour arrêter les schémas et les modalités de réalisation des zones logistiques dans les différentes régions du pays. \*

► Rachid Hallaouy, journaliste

**La part de la logistique dans le PIB est de 6 %.**



# www.kerix.net

## Le leader du B2B



www.kerix.net

20.000 entreprises actualisées • Informations complètes



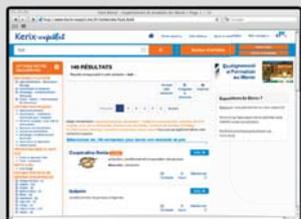
www.maroc1000.net

Les grandes entreprises, leur chiffre d'affaire et résultats d'exploitation - Classements divers.



www.expomaroc.ma

30 salons virtuels • Les salons du Maroc, leurs exposants, vidéos...



www.kerix-export.net

Les 2000 exportateurs du maroc, leurs produits, zones de destinations.



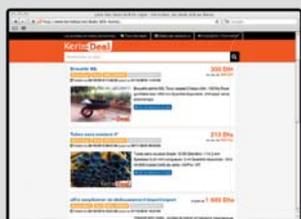
www.ekipotel.net

Les fournisseurs du CHR.



www.keriximmo.net

Les grands programmes immobiliers.



www.kerixdeal.net

Les bonnes affaires réservées aux professionnels.



**NOUVEAU**

**NOUVEAU**

## L'ÉVÉNEMENT TECHNIQUE DE L'AGROALIMENTAIRE



- 5 000 VISITEURS
- 250 EXPOSANTS
- 27 PAYS

- ÉMISSIONS TV
- TROPHÉES DE L'INNOVATION
- RENDEZ-VOUS B TO B

Contact :  
Annabelle NÉNOT-SOUGRATI  
anenot@cfcim.org  
Tél. : +212 (0)5 22 43 96 05

ORGANISÉ PAR :



INGRÉDIENTS & PAI  
ÉQUIPEMENTS & PROCÉDÉS  
EMBALLAGES & CONDITIONNEMENTS  
QUALITÉ & HYGIÈNE  
STOCKAGE & MANUTENTION

[WWW.CFIA-MAROC.COM](http://WWW.CFIA-MAROC.COM)

# Regards d'experts

## Des solutions concrètes pour toutes les problématiques qui vous concernent.

Chaque mois dans Conjoncture, retrouvez les précieux conseils de nos experts qui abordent de manière pratique des sujets techniques dans le domaine du juridique, du management, de la communication, des IT, etc.

### **Vous aussi, rejoignez la communauté des experts de Conjoncture !**

Vous êtes adhérent et vous disposez d'une expertise ou d'un savoir-faire reconnu ?

La rubrique « Regards d'experts » vous offre la possibilité de publier vos contributions.

Les contributions à la rubrique « Regards d'experts » sont soumises à l'approbation du Comité de Rédaction de Conjoncture et peuvent faire l'objet d'une adaptation rédactionnelle. Sont exclus les contenus publicitaires et/ou à caractère promotionnel.



Contact : [conjoncture@cfcim.org](mailto:conjoncture@cfcim.org)

- **Médiation** Les critères de choix du médiateur
- **Juridique** La liquidation d'entreprise, c'est quoi au juste ?

## Les critères de choix du médiateur

Au Maroc, la dernière décennie a vu se développer les modes alternatifs de règlement des litiges et notamment la médiation. L'entrée en vigueur fin 2007 de la loi 08-05 instaure un cadre légal à la médiation conventionnelle, et marque le début d'une (r)évolution des mentalités et des pratiques en matière de résolution des conflits.



Néma Lardy, Juriste,  
Médiateur agréé CME<sup>(1)</sup>



André Robelin, médiateur  
agréé CME<sup>(1)</sup> et CMAP<sup>(2)</sup>,  
Consultant, Président de  
la Commission Appui aux  
Entreprises de la CFCIM.

La loi ne donne aucun critère quant au choix du médiateur. Il est simplement précisé que les parties doivent, si elles décident d'avoir recours à la médiation, désigner le ou les médiateur(s) ou prévoir les modalités de sa désignation. Par ailleurs, la loi 08-05 prévoit que la médiation peut être confiée à une personne physique ou à une personne morale. Ainsi, le législateur a opté pour la liberté des parties quant au choix du médiateur. Si cette liberté nous semble justifiée et bienvenue, elle peut néanmoins rendre un accord entre les parties difficile à plusieurs égards. En effet, les parties, bien que d'accord sur le principe de médiation, peuvent ne pas s'accorder sur les critères de choix du médiateur (personne physique ou personne morale ? Nationalité ? Profession ? Expert ou non dans le domaine du litige ? etc.).

Nos développements tendent à apporter quelques éléments à prendre en compte dans la désignation du médiateur.

### Quel est le profil du médiateur ?

On entend régulièrement parler du médiateur : l'ONU envoie un médiateur sur une zone de conflit armé, un gouvernement nomme un médiateur pour régler un conflit social, des entreprises créent le poste de médiateur à qui échoit la mission de trouver des solutions dans les conflits avec les clients, des États nomment des médiateurs — appelés « ombudsman » — pour trouver des solutions entre administrations et administrés.

Tous ces médiateurs ont un rôle de propositions de solutions qui s'éloignent en réalité de la conception de la médiation pour

se rapprocher de la conciliation.

« La médiation consiste à confier à un tiers impartial, qualifié et sans pouvoir de décision sur le fond, “ le médiateur ”, la mission d'entendre les parties en conflit et de confronter leurs points de vue au cours d'entretiens, contradictoires ou non, afin de les aider à rétablir une communication et à trouver elles-mêmes des accords mutuellement acceptables. »

Ainsi donc, le médiateur, au sens de la médiation conventionnelle, est un tiers indépendant, impartial, qui n'est ni juge, ni arbitre, ni conciliateur. C'est un professionnel de la relation humaine, maîtrisant

C'est un intervenant capable de relativiser et de se remettre en question.»<sup>(3)</sup>

### Quel est le rôle du médiateur ?

Le médiateur a pour mission de faciliter la reprise et la continuité des négociations entre les parties.

Pour y parvenir, il doit se concentrer sur trois objectifs :

- entendre les parties,
- les aider à confronter leurs différences pour aboutir à une compréhension et acceptation mutuelle,
- créer les conditions d'un dialogue.

La difficulté pour le médiateur est de

**« La créativité, l'écoute, la reformulation, le questionnement, etc. sont des outils qui alimentent la compétence du médiateur et qui sont plus utiles pour le règlement du conflit que l'expertise dans la matière objet du différend. »**

les ressorts et les arcanes de la négociation. Il a été formé au processus strict et précis de la médiation. Son expérience doit lui avoir permis d'acquérir des qualités d'écoute, d'empathie, de communication. Il doit en effet être capable de faire abstraction de son expérience et d'accepter la frustration de ne pas décider pour laisser aux parties la réalisation de leur accord librement négocié.

poser son autorité sans rapport de force et de faire abstraction de son expérience et de sa capacité de décision tout en les sollicitant lorsque cela s'avère nécessaire. Le médiateur n'a de pouvoir que parce qu'il gagne et garde la confiance des parties tout au long du processus et les parties ne l'acceptent à leur table de négociation uniquement parce qu'il n'a aucune autorité sur elles.

## Quelles sont les compétences du Médiateur ?

Il existe deux camps : doit-il être expert ou généraliste ?

Expert du domaine concerné par le conflit, il peut rassurer les parties qui espèrent une meilleure compréhension de leur problématique. Mais l'inconvénient est que le médiateur laisse ses préjugés et sa connaissance de la matière objet du différend prendre le dessus. Le risque est grand de s'immiscer dans la recherche de la solution, sans avoir pu faire remonter à la surface les aspects cachés du litige, déplaçant ainsi le différend sur une problématique autre que celle qui concerne les parties.

Il est primordial de garder à l'esprit que le médiateur ne prend pas partie au litige et, donc, n'a pas à fournir un avis ou même un jugement sur l'objet du conflit. Ainsi, son expertise dans le domaine ne devrait pas impacter son rôle, dès lors qu'il n'a pas vocation à trancher le différend. Le médiateur intervient sans égard au fond du litige et à la solution qui pourrait être donnée par le juge compétent. Le médiateur doit être créatif, afin d'amener les parties à une solution commune, viable et acceptable pour chacune. Ainsi le médiateur doit amener les parties à proposer des solutions.

Ainsi, il importe plus que le médiateur soit expert en médiation, qu'expert dans le domaine visé par le conflit. Ainsi, la créativité, l'écoute, la reformulation, le questionnement, etc. sont des outils qui alimentent la compétence du médiateur et qui sont plus utiles pour le règlement

du conflit que l'expertise dans la matière objet du différend. Il nous semble donc plus opportun que le médiateur n'ait pas une connaissance poussée de l'objet du litige, afin qu'il conserve son objectivité et ne préjuge pas de l'affaire, sur la base de sa propre expérience professionnelle.

## Le médiateur personne physique ou centre de médiation ?

Encore une fois, les parties sont libres de désigner toute personne de leur choix (un proche, un professionnel, un collègue, etc.), sans avoir recours à un centre de médiation. Toutefois, si la loi 08-05 laisse les parties libres de choisir un médiateur ou un centre de médiation, sans imposer d'autres critères, il reste préférable d'avoir recours à un centre, dès lors qu'il apporte un cadre professionnel à la mission de médiateur et qu'il met à disposition les éléments nécessaires au déroulement du processus dans un lieu neutre animé par des médiateurs formés et agréés par le centre.

## Le Centre de Médiation pour l'Entreprise (CME)

Le CME de la Chambre Française de Commerce et de l'Industrie du Maroc (CFCIM) propose à ce titre un cadre adéquat et des modalités de fonctionnement qui garantissent la neutralité, l'éthique et le professionnalisme de ses médiateurs. Les médiateurs du CME sont avant tout des experts en médiation, formés aux techniques de la négociation et de la médiation.

Chaque médiation au CME est co-animée par deux médiateurs agréés par le centre, permettant de trouver une certaine balance entre les deux approches sur la compétence du médiateur (expert ou non) et de tirer profit de formations et expériences professionnelles complémentaires.

Par ailleurs, ce duo de médiateurs offre la possibilité de proposer un binôme biculturel lorsque les parties le requièrent.

Enfin, la co-médiation aide à canaliser les tensions et la charge émotionnelle qui peuvent ressurgir au cours des séances, dès lors que deux personnes, et non une, gèrent les échanges entre les parties et sont à leur écoute.

## Garanties du CME

Le CME, par la formation qu'il délivre et l'attention qu'il porte à l'agrément et la nomination de ses médiateurs — attachés exclusivement à leur centre — apporte indéniablement un label de qualité. L'indépendance, la neutralité, l'impartialité et la confidentialité sont ainsi garanties ; et le médiateur aura les moyens de respecter l'éthique qu'il s'est engagé à servir. \*

1. CME : Centre de Médiation pour l'Entreprise de la CFCIM.
2. CMAP : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris.
3. [www.courdecassation.fr/publications\\_26/bulletin\\_information\\_cour\\_cassation\\_27/hors\\_serie\\_2074/mediation\\_8925.html](http://www.courdecassation.fr/publications_26/bulletin_information_cour_cassation_27/hors_serie_2074/mediation_8925.html) > Numéro hors-série du Bulletin d'information de la Cour de cassation établi avec le concours du Groupement Européen des Magistrats pour la Médiation.



[www.cfcim.org](http://www.cfcim.org)



Rejoignez une communauté d'affaires  
de près de 4 000 entreprises



## La liquidation d'entreprise, c'est quoi au juste ?

Récemment, à l'occasion de sa réunion statutaire mensuelle, notre Commission Juridique, Fiscale et Sociale a abordé le sujet de la liquidation judiciaire en marge de la liquidation prononcée à l'encontre de la SAMIR et, de manière incidente, la possibilité, voire la nécessité, d'étendre cette liquidation aux filiales de cette entreprise



**Khalid Lahbabi**  
Membre de la Commission Juridique,  
Fiscale et Sociale de la CFCIM

La passion qui a entouré ce débat me pousse aujourd'hui à aborder le sujet des liquidations d'entreprises, notamment par la voie judiciaire, afin de corriger un certain nombre d'opinions préconçues. Le sujet est très vaste et les tenants et aboutissants d'une liquidation, judiciaire notamment, peuvent nourrir des controverses multiples, ne serait-ce que pour les conséquences que cela peut avoir, sur le patrimoine personnel du chef d'entreprise.

Une liquidation est l'acte multi-facettes (juridique, comptable, fiscal) par lequel une entreprise, volontairement (on parle de liquidation amiable) ou judiciairement, vend ses actifs afin de les transférer en liquidités destinés à payer son passif. Cette notion de liquidation doit donc être distinguée d'une autre notion avec laquelle on la confond souvent, la dissolution. Celle-ci a pour objet de dissoudre un contrat de société. On ne peut donc parler de dissolution que pour les entreprises sociétaires. Pour les entreprises individuelles, donc, il n'y a pas de dissolution. Une dissolution ouvre automatiquement la voie à la liquidation (même s'il n'y a rien à liquider). En revanche, on peut parfaitement liquider une société sans prononcer sa dissolution. La personnalité morale de la société demeurera en veille et pourra être réactivée pour d'autres opérations.

Ces précisions linguistiques faites, il ne faut pas croire que la liquidation est une opération sauvage que l'on peut mener à sa guise. La liquidation, si elle est amiable, est régie par les dispositions des articles 1064 et suivants du DOC, avec cette précision que ces articles ne concernent que les sociétés et les affaires en indivision. A contrario, les entre-

prises individuelles ne sont pas concernées par ce mécanisme. Le commerçant sera libre de mener la liquidation de son affaire comme il l'entend, sous réserve de vendre ses actifs au juste prix et de respecter l'ordre des privilèges entre les créanciers à l'occasion de leur règlement. La liquidation judiciaire est, quant à elle, régie par les dispositions des articles 619 et suivants du Code de Commerce. Cet article indique que « la procédure de liquidation judiciaire est ouverte lorsque la situation de l'entreprise (individuelle ou sociétaire) est irrémédiablement compromise ». Cette expression signifie que le paiement du passif de l'entreprise ne peut plus être assuré par le cash de l'exploitation en raison de sa situation structurellement déficitaire et qu'il faut passer à la vente des actifs pour assurer ledit paiement.

**« Aucun jugement de liquidation ne sera rendu contre une entreprise s'il n'a pas été étayé par une expertise comptable préalable. »**

Sans rentrer dans les détails de la procédure, il convient d'observer que la situation irrémédiablement compromise est une notion juridique certes, mais essentiellement financière et comptable. Aucun jugement de liquidation ne sera rendu contre une entreprise s'il n'a pas été étayé par une expertise comptable préalable. Au passage, il importe de souligner que cette expertise ne lie pas le tribunal qui peut passer outre et rejeter la demande en liquidation (que celle-ci soit formulée par l'entreprise elle-même

ou par l'un de ses créanciers). Cela reste tout de même une hypothèse théorique, car nos juges ne sont pas techniquement outillés pour apprécier par eux-mêmes la situation financière d'une entreprise. Sur la polémique à proprement parler, j'avais indiqué qu'il ne pouvait y avoir... polémique. Les filiales de la SAMIR sont des entités juridiquement autonomes et ne sont pas touchées par le jugement de liquidation rendu contre la maison mère. Dans la comptabilité de celle-ci, les actions, formant le capital de la filiale, sont inscrites à son actif comme titres de participation. Au mieux, ces actions devront être évaluées à leur juste valeur et vendues en respectant la procédure de vente prévue par la procédure judiciaire, et le produit de vente attribué aux créanciers selon l'ordre des privilèges. Après cette vente, les filiales continueront de

vivre leur vie, mais en appartenant à un autre propriétaire, sans plus. Au pire, le liquidateur de la SAMIR pourra décider d'une « liquidation amiable » des filiales de manière à apporter du cash à la maison mère. Cela reste, néanmoins, une solution d'école. Il est, en effet, plus facile, plus rapide et plus rentable de vendre des actions que de démanteler l'outil de production d'une filiale saine.

J'aborderai dans un autre article les problèmes posés par l'ordre des privilèges en matière de liquidations. \*

## Les nouveaux adhérents

### Adhérents Commerce

| SOCIÉTÉS  | ACTIVITÉ PRINCIPALE  | VILLE      | TÉLÉPHONE      | TÉLÉCOPIE      |
|---|--|------------|----------------|----------------|
| ALTERNATIVE NEGOCE II                                       | Import-export de produits artisanaux   | AGADIR     | 05 28 22 02 72 |                |
| ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DES PLANTES SUCRIERES - BERKANE | Production de plantes sucrières  | Oujda      | 05 36 61 72 38 |                |
| ASTA IMMOBILIER   | Promotion immobilière  | CASABLANCA | 05 22 65 11 00 |                |
| AUTOMOTIV   | Marchand importateur de pièces détachées                                       | CASABLANCA | 06 61 77 52 86 |                |
| CENTRE GENERAL DE MATERIEL INDUSTRIEL D'AGADIR              | Commercialisation de matériels et équipements agricoles - Outillage industriel | AGADIR     | 05 28 23 33 14 | 05 28 23 33 15 |
| EMABOIS   | Bois, aluminium et matériaux de construction                                   | MEKNES     | 05 35 40 03 84 | 05 35 40 03 85 |
| KORALUX   | Conseil et aménagement d'espaces professionnels                                | CASABLANCA | 05 22 35 04 00 | 05 22 35 04 01 |
| LC WAIKIKI  | Marchand de vêtements confectionnés  | CASABLANCA | 05 22 23 89 74 |                |
| MEHDI HMIDDOUCHE  | Alimentation générale - Marchand distributeur                                  | AGADIR     | 06 29 03 06 36 |                |
| OULGUENS IHDH   | Alimentation générale  | AGADIR     | 05 28 82 02 25 | 05 28 82 02 25 |
| PROBATIM  | Promotion immobilière  | CASABLANCA | 05 23 32 30 30 | 05 23 31 21 65 |
| RESEAU PHONE  | Commercialisation de produits multimédia, terminaux, PC et électroménager      | CASABLANCA | 05 22 74 25 03 | 05 22 74 22 04 |
| UNIVERS PREVENTION  | Entreprise de sécurité et prévention spécialisée en protection incendie        | CASABLANCA | 05 22 90 02 31 | 05 22 90 01 95 |
| VILLA JOSEPH  | Fabrication de produits pour meunerie - Distribution et franchise              | CASABLANCA | 06 10 32 06 00 |                |

### Adhérents Industrie

|                               |   |            |                     |                     |
|-------------------------------|---|------------|---------------------|---------------------|
| AFRIQUIA OCEAN REFRI-GERATION | Froid industriel et traitement de l'air                             | AGADIR     | 05 28 21 15 83      | 05 28 21 15 83      |
| CAP AGRO                      | Gestion des exploitations agricoles                                 | MARRAKECH  | 05 24 43 63 90      |                     |
| COMAVEL                       | Viande et charcuterie industrielle                                  | CASABLANCA | 06 68 13 10 34      |                     |
| LMJ                           | Fabricant de sorbets et glaces                                      | MARRAKECH  | 05 24 42 03 20      |                     |
| MERCURE GROUPE                | Holding   | CASABLANCA | 05 22 97 43 11      | 05 22 97 43 30      |
| SOFAMO                        | Production d'articles en cuir - Industrie de la chaussure           | CASABLANCA | 05 22 30 55 02      |                     |
| SPEED INDUSTRIE               | Conditionnement - Packaging - Thermoformage - Injection - Extrusion | CASABLANCA | 05 23 31 74 86      | 05 23 31 74 87      |
| SYLENE                        | Electricité industrielle et automatisme                             | PARIS      | 00 33 4 79 68 22 25 | 00 33 4 79 69 71 61 |

### Adhérents Services

|                                  |   |            |                     |                    |
|----------------------------------|---|------------|---------------------|--------------------|
| AC2I                             | Accompagnement et conseil lors de la refonte des SI des entreprises - Intégration et commercialisation des solutions de nos partenaires - Intégration des solutions Axway | RABAT SALE | 05 37 73 11 65      |                    |
| AGADIR QUAD RIDE                 | Location d'engins et moteurs pour les sports nautiques  | AGADIR     | 06 67 52 36 59      |                    |
| AJ CONSULTING                    | Conseil juridique, fiscale et accompagnement des entreprises  | RABAT SALE | 05 37 68 39 60      | 05 37 68 39 58     |
| AU SERVICE DU RISK               | Audit, conseil, expertise en maîtrise et gestion des risques  | PARIS      | 00 33 7 81 19 76 36 | 00 33 9 72 472 182 |
| AZOLIS                           | Bureau d'études spécialisé dans l'efficacité énergétique des industries   | CASABLANCA | 05 22 29 72 59      |                    |
| BATIDOU                          | Entrepreneur de travaux divers et construction  | CASABLANCA | 06 61 19 49 37      |                    |
| BEBE PASSION                     | Ecole, crèche, maternelle et primaire   | MARRAKECH  | 05 24 49 49 93      |                    |
| CLH NEGOCE                       | Promotion immobilière - BTP - Transaction immobilière   | CASABLANCA | 06 61 33 36 30      |                    |
| DAR AL JIBAYATES                 | Conseil juridique et fiscal - Assistance et accompagnement des entreprises en matière fiscale   | CASABLANCA | 05 22 30 93 94      | 05 22 30 43 64     |
| DESIGN HAIR                      | Salon de coiffure   | CASABLANCA | 05 22 20 68 00      |                    |
| Docteur Najib CHEKKOURI          | Médecine libérale - Gastro-entérologie - Proctologie  | RABAT SALE | 05 37 67 40 33      | 05 37 67 40 36     |
| DRON MAROC                       | Location de matériels destinés aux professionnels du BTP, de l'événementiel et de l'industrie - Spécialisation dans les groupes électrogènes                              | CASABLANCA | 05 22 01 46 78      | 05 22 01 48 61     |
| DUPONT OCP OPERATIONS CONSULTING | Conseil en gestion  | CASABLANCA | 05 22 58 98 03      |                    |
| DYNAMAKERS                       | Gestion des systèmes d'information décisionnels pour télécoms, industries, assurances et banques  | CASABLANCA | 05 22 24 07 02      | 05 22 24 07 03     |

# Le Coin des Adhérents

## Adhérents Commerce

| SOCIÉTÉS  | ACTIVITÉ PRINCIPALE  | VILLE      | TÉLÉPHONE           | TÉLÉCOPIE      |
|---|--|------------|---------------------|----------------|
| EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET CONSULTING INTERNATIONAL | Consulting dans le secteur de l'énergie et des mines   | CASABLANCA | 05 22 39 39 86      | 05 22 39 35 05 |
| EUROGROUP CONSULTING MAROC                          | Conseil en organisation et en stratégie  | CASABLANCA | 05 22 22 71 93      | 05 22 22 72 21 |
| FRANKLIN COVEY MAROC                                | Conseil et formation   | CASABLANCA | 05 22 78 98 33/32   |                |
| GAR NET   | Gardiennage - Nettoyage - Jardinage  | CASABLANCA | 05 22 61 71 34      |                |
| HARD LOG TRANS                                      | Transport routier de marchandises national et international vers l'Europe et l'Afrique - Entreposage de marchandises       | CASABLANCA | 05 22 35 08 04/07   | 05 22 34 18 69 |
| KHMISSA ESTHETIQUE                                  | Esthétique - Coiffure - Import-export  | CASABLANCA | 05 22 39 76 67      |                |
| MUNDIPHARMA MAROC                                   | Bureau de liaison (laboratoire pharmaceutique au Maroc et en Afrique de l'Ouest)   | CASABLANCA | 05 22 99 57 13      |                |
| NEMACONSULT   | Etudes et conseil en marketing spécialisé en agrochimie - Commerce et distribution de produits phytosanitaires             | CASABLANCA | 05 22 86 21 26      | 05 22 86 21 26 |
| NEW ORIENT TRANS                                    | Transport de marchandises  | OUIDA      | 06 70 70 04 76      |                |
| ONGLISSIMA  | SPA pour dames   | CASABLANCA | 05 22 20 49 69      |                |
| PARK LIBERTE  | Exploitation de parkings : parks, gares, tramways, aéroports, lieux de travail et centres commerciaux                      | CASABLANCA | 06 66 70 46 57      |                |
| PERFECT SHORE                                       | Développement informatique - Nouvelles technologies  | CASABLANCA | 05 22 40 14 60      | 05 22 40 14 60 |
| REAPARTNERS CONSEIL                                 | Cabinet de conseil en immobilier : spécialisé dans les études, l'évaluation et la commercialisation de projets immobiliers | CASABLANCA | 05 22 39 39 95      | 05 22 39 39 98 |
| RECOVERY MANAGEMENT INTERNATIONAL ET EXPERTISE      | Recouvrement, conseil et assistance  | CASABLANCA | 05 22 58 09 90/91   | 05 22 58 10 41 |
| SYSTEMATIC PARIS REGION                             | Infrastructures du numérique et des métiers du logiciel  | PARIS      | 00 33 1 69 08 06 85 |                |
| TECHNOLOGIE SERVICE SARL                            | Pièces de rechange et service après-vente pour les industriels de la plasturgie, injection, soufflage, extrusion           | TANGER     | 06 65 95 24 58      | 05 39 40 06 32 |
| WEMSA SHIPPING AGENCY                               | Manutention et transport maritime  | AGADIR     | 05 28 84 55 97      | 05 28 84 42 98 |
| XACT SECURITY SOLUTIONS                             | Consultant en sécurité physique - Analyse et gestion des risques - Ingénierie système - Formation - Gestion sécuritaire    | CASABLANCA | 06 66 66 91 81      |                |

## Agenda fiscal

### Calendrier fiscal de mars 2016

#### Impôt sur le revenu

- 1/ Revenus salariaux, traitements, indemnités et émoluments, pensions, rentes viagères : Versement par les employeurs et débirentiers des retenues opérées à la source le mois précédent.
- 2/ Versement des retenues opérées à la source le mois précédent sur les redevances, rémunérations, cachets et versés à des personnes non domiciliées fiscalement au Maroc.
- 3/ Déclaration et versement auprès du receveur de l'administration fiscale des prélèvements sur les profits de cessions ou valeurs mobilières et sur les produits de placement à revenus fixes du mois précédent.
- 4/ Perte de loyer, demande de décharge ou de réduction.
- 5/ Versement de la retenue à la source sur les profits de cession de valeurs mobilières opérées par les intermédiaires financiers habilités teneurs de comptes titres, effectuée sur les cessions du mois précédent.
- 6/ Versement par les cliniques et établissements assimilés de l'IR retenu à la source sur les honoraires et revenus versés aux médecins non patentables.

#### Impôt sur les sociétés

- 1/ Versement par les sociétés des retenues effectuées le mois précédent sur les produits bruts versés à des sociétés étrangères non résidentes.
- 2/ Versement de la retenue à la source sur les revenus des valeurs mobilières.
- 3/ Versement par les sociétés des retenues opérées le mois précédent sur les intérêts et produits de placement à revenus fixes.
- 4/ Déclaration du résultat fiscal pour les sociétés non résidentes n'ayant pas d'établissement au Maroc, au titre des plus-values résultantes de la cession des valeurs mobilières réalisées au Maroc.

#### Taxe sur la valeur ajoutée

Déclaration et versement avant le 20 du mois (avant la fin du mois pour les déclarations sur support magnétique) par les redevables soumis au régime de la déclaration mensuelle (chiffre d'affaires taxable supérieur ou égal à 1.000.000 de dirhams par an ou sur option).

## Demandes d'emploi

### Commercial/Vente

**H. 47** - 21 ans d'expérience - Trilingue : français, anglais et arabe - Cherche poste de responsabilité et de représentation commerciale : B to B, équipements, services industriels, import/export.

### Développement de Bu/Finances

**H. 34 ans** - Master finance et stratégie (Sciences Po Paris) - Expérience en tant que chef d'entreprise

à Londres et en banque à Paris - Bilingue français/anglais et pratique du russe - Cherche poste de management et/ou développement.

### Industrie

**H. 44 ans** - Ingénieur Bois ESB - 18 ans d'expérience dont 5 au Maroc - Directeur d'usine/directeur industriel/Lean Manufacturing - Disponible immédiatement pour poste équivalent dans une industrie de

transformation (bois, carton, plâtrerie).

### Divers

**H. 26 ans** - expérience d'animateur auprès d'enfant (France) - cherche poste d'animateur auprès de centres sociaux, écoles, centres de loisirs...

### ► Siham Hassini

Tél : 05 22 48 93 17

siham.hassini@diplomatie.gouv.fr

## Contacts CFCIM

### Service Adhésions

- Séloua El Maataoui  
Tél. : 05 22 43 96 11  
selmaataoui@cfcim.org
- Wafaâ Laachir  
Tél. : 05 22 43 96 48  
wlaachir@cfcim.org
- Karim Batata  
Tél. : 05 22 43 96 12  
kbatata@cfcim.org

### Service Visas

- Loubna Marill  
Tél. : 05 22 43 96 47  
lmarill@cfcim.org
- Chantal Maurel  
Tél. : 05 22 43 96 17  
cmaurel@cfcim.org

### Promotion des Services de la CFCIM

- Fatima-Ezzahra Jamil  
Tél. : 05 22 43 29 80  
fejamil@cfcim.org

### Service Emploi

- Siham Hassini  
Tél : 05 22 48 93 17  
siham.hassini@diplomatie.gouv.fr

### Appui aux Investisseurs et à la Création d'Entreprise

- Khalid Idrissi Kaitouni  
Tél. : 05 22 43 96 04  
kidrissi@cfcim.org

### Pôle Salons et Évènementiel

- Hicham Bennis  
Tél. : 05 22 43 96 27  
hbennis@cfcim.org

### Missions de Prospection en France et à l'International

- Nadwa El Baïne  
Tél. : 05 22 43 96 23  
nelbaine@cfcim.org

### Pôle CFCIM Business France

- Charafa Chebani  
Tél. : 05 22 43 96 33  
cchebani@cfcim.org

### Centre de Médiation pour l'Entreprise

- Khalid Idrissi Kaitouni  
Tél. : 05 22 43 96 04  
centredemediation@cfcim.org

### Parcs Industriels

- Mounir Benyahya  
Tél. : 05 22 59 22 04  
parcsindustriels@cfcim.org

### Campus de Formation

- TBS Casablanca**
- Patricia Bournet  
Tél. : 05 22 35 02 12  
contact@tbs-education.ma

### Ecole Française des Affaires

- Amine Barkate  
Tél. : 05 22 35 02 12  
abarkate@cfcim.org

### CEFOR Entreprises

- Laila Benyahya  
Tél. : 06 67 03 03 25  
lbenyahya@cfcim.org

### Délégations Régionales

- Agadir**
- Fatima-Ezzohra Trissia  
Tél. : 05 28 84 41 91  
agadir@cfcim.org
- Fès**
- Khadija Quessar  
Tél. : 05 35 94 30 36  
fes@cfcim.org
- Marrakech**
- Siham Belain  
Tél. : 05 24 44 94 91  
marrakech@cfcim.org
- Meknès**
- Noura Moustir  
Tél. : 05 35 52 22 10  
meknes@cfcim.org
- Oujda**
- Abdenbi El Bouchikhi  
Tél. : 05 36 71 05 71  
oujda@cfcim.org
- Rabat**
- Bouchra Chliah  
Tél. : 05 37 68 24 29  
rabat@cfcim.org
- Tanger**
- Karima Khdim  
Tél. : 05 39 32 22 22  
tanger@cfcim.org
- Bureau de Paris**
- Faïza Hachkar  
Tél. : 0033 1 40 69 37 87  
paris@cfcim.org

# On en parle aussi...

## Billet d'humeur

### “ Adieu l'ami ! ”

Par Serge Mak, Président du Comité de Rédaction de Conjoncture

Décidément, la vie est toujours aussi surprenante et déroutante. La semaine dernière, on fêtait le mariage de mon meilleur ami et cette semaine, mon compagnon Yves de Langre, fidèle depuis des années de Conjoncture, nous quitte discrètement, sans bruit, dans la dignité, sans vouloir déranger.

Oui, je sais, Yves, j'essaie de soigner la syntaxe et de faire attention aux fautes d'orthographe. Oui, les caractères sont tous de la même taille. Oui, tu ne veux pas que je parle trop de toi, tu veux que je continue mes facéties.

C'est vrai que, pendant ce temps-là, les joueurs du PSG étaient à Las Vegas, juste après la défaite en Ligue des champions. Ce n'est pas du tout ce que les gens peuvent croire, ce voyage a été permis par leur entraîneur pour améliorer leur jeu, d'ailleurs on a pu constater que c'est le seul moment de la saison où ils ont pu faire plusieurs passes de suite.

Oui, Yves, comme tu dis, fallait oser..., mais elle te fait rire, c'est bien. Comment ? Je dois faire attention au nombre de caractères..., d'accord, je vais compter. Tu me dis d'arrêter de parler encore de toi...

En effet, car je viens de lire qu'un internaute américain a mis en vente sur eBay un bocal d'eau de pluie tombée quelques heures après la mort de Prince près de son domicile. C'est de l'arnaque car elle n'est même pas violette. J'espère qu'il a fait un flop...

Oui, je sais, Yves, tu ne t'intéressais pas trop à Prince et tu trouves ridicule cette allusion à Purple Rain. Mais, continue à me reprendre comme tu l'as fait depuis des années avec ta franchise sans égal et ta précision, continue de râler gentiment sur la couleur de la couverture de Conjoncture et sur mes plaisanteries, parfois un peu « limites », mais parfois seulement. Tu as un abonnement « spécial éternité » à notre revue, alors continue de m'envoyer tes fabuleuses remarques. N'oublie pas, prochain comité de rédaction mardi prochain.

PS : j'ai un scoop important pour nos lecteurs. En effet, je suis au courant des dessous du transfert de Salah Abdeslam de Belgique en France. En réalité, c'était un échange, la France a accepté de récupérer Salah Abdeslam si la Belgique récupérerait Plastic Bertrand.

## L'association du mois

### Un accompagnement global pour les personnes en situation de handicap

Subissant une exclusion sociale et économique, les personnes en situation de handicap ont besoin d'un accompagnement à la fois sur le plan médical, social et professionnel. L'Association AMAL Marocaine des Handicapés (AAMH) accompagne chaque jour près de 34 000 personnes en situation de handicap en leur apportant un soutien matériel et technique. L'association réalise et gère notamment des établissements et des centres de rééducation spécialisés, ainsi que des structures pour l'éducation, la formation et l'intégration en milieu professionnel.

L'AAMH mène actuellement plusieurs projets. Dans le cadre de l'INDH, l'association met notamment en place des Activités Génératrices de Revenus au profit des bénéficiaires et de leurs familles (par exemple le transport de marchandises par triporteur).

#### ► Contact :

Adresse : 55, rue 8 - Hay ADIL

20100 Casablanca

Maroc

B.P : 5629

Tél. : +212 522 606 064

Fax : +212 522 636 563

E-mail : [contact@handicapamal.com](mailto:contact@handicapamal.com)





## Mettez tous les atouts de votre côté !

**Terrains industriels équipés**

**Superficies allant de 1700 à 26 000 M<sup>2</sup>**



### UNE OFFRE ADÉQUATE :



- Une zone libre pour servir le marché local :
  - . Des terrains industriels viabilisés.
  - . Des bâtiments clés en main.
  - . Des plateaux bureaux.

- Une zone franche dédiée aux entreprises exportatrices :
  - . Des terrains industriels viabilisés avec des bâtiments clé en main.
  - . Des plateaux bureaux.

### INCENTIVES EN ZONE FRANCHE :



- Exonération de l'IS pendant les **5 premières années**.
- Réduction de l'IS à 8,75% pour les **20 années suivantes**.
- Exonération de la TVA et des droits de douanes.
- Simplification des procédures douanières.
- Libre rapatriement des bénéfices et des capitaux.

### UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE :



- À 10 mn de Kénitra.
- Connexion immédiate au réseau autoroutier.
- À 140 mn du port de Tanger Med.
- À 90 mn du port de Casablanca.
- À 90 mn de l'aéroport de Casablanca.

### UNE OFFRE DE SERVICES ADAPTÉE :



- Assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'ouvrage déléguée.
- Des services de gestion du parc : sécurité, entretien des espaces communs, etc.
- Des services d'accompagnement : douane, transitaire, etc.
- Un institut de formation dédié aux métiers de l'automobile.

### DÉJÀ UNE RÉFÉRENCE :



- Plus de 200 000 m<sup>2</sup> d'unités industrielles déjà installées.
- De grands noms de l'industrie automobile implantés au sein de la zone.
- Près de 15 000 emplois déjà créés.

## MEDZ, UNE OFFRE ADAPTÉE ET DIVERSIFIÉE POUR LES INVESTISSEURS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

- Nous concevons
- Nous aménageons
- Nous construisons
- Nous gérons
- Nous commercialisons

sur l'ensemble du territoire

### LEADER AU MAROC DANS L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DE PARCS D'ACTIVITÉS



**14 Zones Industrielles**  
(dont 4 Zones Franches)



**4 Zones Offshoring**



**5 Zones Touristiques**



- Industrie, Commerce & Logistique
- Tourisme
- Offshoring & Nouvelles technologies

Pour en savoir plus, contactez-nous au :

Tél : +212 537 57 66 78 • Fax : +212 537 71 64 17 • E-mail : showroom@medz.ma • www.medz.ma

# DES PROJETS À FINANCER ?

PME

CHOISISSEZ LE PARTENAIRE  
QUI PERMET À VOS PROJETS  
DE VOIR LE JOUR

REPUBLIK S



Projet



- ✓ ÉQUILIBRER VOTRE TRÉSORERIE : **CRÉDIT DAMANE EXPRESS**
- ✓ FINANCER VOTRE ACCÈS AUX MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS : **AVANCE SUR MARCHÉS**
- ✓ SE DÉVELOPPER À L'INTERNATIONAL : **FINANCEMENT IMPORT OU EXPORT**
- ✓ FINANCER VOS INVESTISSEMENTS : **CRÉDIT MOYEN OU LONG TERME**

Tout ce qu'il faut savoir sur [www.cdm.co.ma](http://www.cdm.co.ma)

 **RÉACTIVITÉ**

 **ACCOMPAGNEMENT**

 **FINANCEMENT**

**Crédit du Maroc** : Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 1 088 121 400 Dhs.

**Siège social** : 48-58, boulevard Mohammed V - 20 000 - Casablanca.

**Service clientèle** : Au Maroc : 05 22 477 477 - A partir de la France :  N° Azur 0 810 00 36 16

**Site web** : [www.cdm.co.ma](http://www.cdm.co.ma)

 **مصرف المغرب  
CRÉDIT DU MAROC**

— Le bon sens a de l'avenir —